



Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Ce rapport de gestion et d'analyse (« rapport de gestion ») de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Itée (« Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit et des risques rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 24 février 2022, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Incertitudes liées à la COVID-19	2
Faits saillants – Postérieurs au 31 décembre 2021	4
Tableau sommaire – Faits saillants financiers	5
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	6
Placements en actions	19
Activités en matière de développement durable	22
Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier	23
Régime de réinvestissement des dividendes	27
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	27
Marché de l'or et des devises	27
Principales informations financières	29
Survol des résultats financiers	30
Liquidités et sources de financement en capital	35
Flux de trésorerie	36
Prévisions pour 2022 et perspectives sur 5 ans	38
Information trimestrielle	39
Résultats du quatrième trimestre	40
Information sectorielle	46
Transactions entre parties liées	50
Obligations contractuelles et engagements	51
Arrangements hors bilan	52
Données sur les actions en circulation	52
Événements postérieurs au 31 décembre 2021	53
Risques et incertitudes	54
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	55
Base d'établissement des états financiers consolidés	56
Estimations et jugements comptables critiques	56
Instruments financiers	57
Renseignements techniques	57
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	57
Énoncés prospectifs	59
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales	60
Informations sur la Société	62

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Itée est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde, à l'exception d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« Osisko Développement »), lesquelles sont engagées dans l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »). Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et son siège social est situé au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

Le 24 février 2022 et en date du présent rapport de gestion, Osisko détenait une participation de 75,1 % dans Osisko Développement Corp., une société d'exploration, d'évaluation et de développement de projets miniers créée au quatrième trimestre de 2020 dans le cadre d'une transaction par prise de contrôle inversée dans le cadre de laquelle Osisko a transféré ses actifs miniers et ses activités minières à Osisko Développement. **Par conséquent, la Société consolide les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des activités d'Osisko Développement et de ses filiales. Le principal actif d'Osisko Développement est le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique au Canada.**

Dans ce rapport de gestion, Redevances Aurifères Osisko réfère à Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales (secteur des redevances et des flux¹). Osisko Développement réfère à Osisko Développement Corp. et ses filiales (secteur de l'exploration et du développement minier²).

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur le Canada et sur la croissance visant à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes trimestriels et de rachats d'actions.

Osisko se concentre principalement sur des actifs de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres substances et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Incertitudes liées à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers et des matières premières. Le plein impact et l'étendue réelle de la pandémie de COVID-19 restent inconnus pour l'instant et ses effets néfastes pourraient se poursuivre sur une période de temps plus ou moins longue et indéterminée, particulièrement si et quand des variants du virus sont identifiés. L'impact de la pandémie jusqu'à présent s'est fait sentir sous forme de volatilité sur les marchés financiers, d'un ralentissement de l'activité économique, de problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement et de la main-d'œuvre, et de volatilité au niveau des prix des matières premières (incluant l'or et l'argent). De plus, dans le cadre des efforts entrepris pour ralentir la propagation de la pandémie de COVID-19, l'exploitation et le développement de projets miniers ont été affectés. Plusieurs projets miniers, incluant bon nombre de propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, ont été affectés par le fait que la pandémie a entraîné une suspension temporaire des opérations et d'autres mesures d'atténuation qui ont eu un impact sur la production. Si l'exploitation ou le développement d'une ou de plusieurs propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou de laquelle elle reçoit ou s'attend à recevoir des revenus importants, est suspendu en raison de la pandémie COVID-19 en cours ou de futures pandémies ou d'autres crises de santé publique, cela pourrait avoir un impact défavorable important sur la rentabilité d'Osisko, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et sur le cours des titres d'Osisko. L'étendue des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le rendement

1 Le secteur des redevances et des flux de métaux réfère au secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts, ce qui correspond aux activités de Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement.

2 Le secteur de l'exploration minière et du développement réfère au secteur d'exploitation de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement, ce qui correspond aux activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales.

financier et opérationnel dépendra des futurs développements, notamment l'accès répandu à la vaccination dans chacun des pays où se trouvent les actifs à l'égard desquels la Société détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, la durée et la sévérité de la pandémie et des restrictions qui en découlent, tous des éléments qui restent incertains et qui ne peuvent faire l'objet de prévisions.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures pour protéger ses employés, ses entrepreneurs et les communautés où elle exerce ses activités.

Faits saillants – 2021

- 80 000 onces d'équivalent d'or (« OEO³ ») gagnées, excluant 9 210 OEO gagnées en vertu du flux diamantifère Renard⁴ (comparativement à 66 113 en 2020, excluant 1 754 OEO gagnées en vertu du flux diamantifère Renard);
- Produits records provenant des redevances et des flux de 199,6 millions de dollars (156,6 millions de dollars en 2020);
- Flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation de 106,1 millions de dollars (108,0 millions de dollars en 2020);
 - Flux de trésorerie d'exploitation records générés par le secteur des redevances et des flux de métaux de 153,2 millions de dollars (114,0 millions de dollars en 2020);
 - Flux de trésorerie d'exploitation utilisés par le secteur de l'exploration minière et du développement (Osisko Développement) de 47,1 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2020);
- Perte nette consolidée attribuable aux actionnaires d'Osisko de 23,6 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base (bénéfice net consolidé de 16,9 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base en 2020), principalement en raison des charges de dépréciation et des charges d'exploitation minière engagées par Osisko Développement;
- Bénéfice ajusté consolidé⁵ de 59,3 millions de dollars ou 0,35 \$ par action de base (comparativement à 48,4 millions de dollars ou 0,30 \$ par action de base en 2020);
 - Bénéfice ajusté pour le secteur des redevances et des flux de métaux de 94,4 millions de dollars ou 0,56 \$ par action de base (55,3 millions de dollars ou 0,34 \$ par action de base en 2020);
 - Perte ajustée pour le secteur de l'exploration minière et du développement de 35,1 millions de dollars ou 0,21 par action de base (6,9 millions de dollars ou 0,04 \$ par action de base en 2020);
- Remboursement d'une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et prélèvement du même montant sur la facilité de crédit, réduisant ainsi les intérêts à payer par d'environ 1,5 % par année;
- Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») ont annoncé une décision positive pour la construction du projet minier souterrain Odyssey. L'étude économique préliminaire envisage une production totale de 7,29 millions d'onces d'or (6,18 millions de tonnes à 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à 2,82 g/t Au en ressources présumées). La production minière souterraine devrait débuter en 2023 et augmentera graduellement pour atteindre une moyenne de 545 400 onces d'or par année de 2029 à 2039, prolongeant ainsi la durée de vie de notre actif clé pour les décennies à venir;
- Investissements et partenariat stratégique avec Carbon Streaming Corporation visant à promouvoir la décarbonisation à l'échelle mondiale et la protection de la biodiversité grâce à des transactions de conventions d'achat de crédits de carbone;
- Publication du rapport ESG inaugural et annonce de l'engagement envers le Pacte mondial des Nations Unies (« Pacte mondial UN »);
- Acquisition de six redevances et une entente d'écoulement de métaux précieux auprès de deux vendeurs privés, pour une contrepartie totale en trésorerie de 26,0 millions de dollars US (32,6 millions de dollars). Quatre redevances se situent sur des claims couvrant le projet Spring Valley et augmentent la redevance NSR actuelle de la Société sur Spring Valley de 0,5 % à entre 2,5 % et 3,0 % (échelle mobile de pourcentages de redevances tant que le prix de l'or dépasse les 700 \$ US l'once). Osisko a aussi acquis une redevance de 1,0 % NSR sur la propriété d'exploration Moonlight située immédiatement au nord du projet Spring Valley. Osisko a également acquis une redevance de 0,5 % NSR et une entente d'écoulement d'or et d'argent de 30 % sur le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho.
- Conversion de l'entente d'écoulement d'or et d'argent Parral en un flux aurifère et argentifère sur la durée de vie de la mine. Selon les termes du flux, Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale d'Osisko, a commencé à recevoir, à compter du 29 avril 2021, 2,4 % de l'or et de l'argent produit à partir des empilements de résidus miniers actuellement détenus ou acquis par GoGold, en retour d'un prix de transfert de 30 % du cours de l'or et de l'argent. Osisko ne détient actuellement aucune autre entente d'écoulement sur des actifs en production;
- Acquisition d'une redevance de 2,75 % NSR sur le projet aurifère Tocantinzinho (« Tocantinzinho »), pour une contrepartie de 10 millions de dollars US (12,6 millions de dollars) en trésorerie. L'exploitant de Tocantinzinho dispose d'une option de rachat partiel unique à l'égard de la redevance. Au moment de la construction du projet, l'exploitant pourra faire un paiement de 5,5 millions de dollars US pour réduire le pourcentage de la redevance de 2 %, résultant

3 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent gagné en vertu d'ententes de redevances et de flux est converti en OEO en multipliant les onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

4 Osisko s'est engagée à réinvestir le produit net issu du flux diamantifère Renard via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'en avril 2022.

5 « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

en une redevance de 0,75 %. En vertu d'une entente antérieure, le paiement de rachat partiel est payable aux détenteurs de la redevance d'origine. En novembre 2021, l'exploitant a procédé au rachat anticipé de la première tranche de 1 %, réduisant ainsi la redevance NSR applicable à 1,75 %;

- Osisko a conclu une transaction avec Barrick TZ Limited, une filiale de Barrick Gold Corporation (« Barrick »), visant l'acquisition de redevances pour une contrepartie totale de 11,8 millions de dollars US en trésorerie, (14,8 millions de dollars), incluant une redevance de 2 % NSR sur les permis AfriOre et Gold Rim qui forment le projet West Kenya exploité par Shanta Gold Limited, une redevance de 1 % NSR sur le projet Frontier détenu par Metalor SA, une société fermée, et une redevance de 1 % NSR sur le projet Houndé Central détenu par Thor Explorations Ltd;
- Modification de la facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») et augmentation du montant disponible de 150,0 millions de dollars à 550,0 millions de dollars; la Société peut en outre compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 650,0 millions de dollars). La date d'échéance de la facilité a été reportée au 30 juillet 2025 et peut être reportée annuellement; et
- Rachat de 2,1 millions d'actions ordinaires pour la somme de 30,8 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (prix d'achat moyen de 14,64 \$ par action);
- Osisko Développement a conclu un placement sans l'entremise d'un courtier pour un produit total brut de 79,8 millions de dollars (montant duquel 73,9 millions de dollars ont été reçus en 2020) en janvier et février 2021;
- Osisko Développement a conclu un placement privé d'actions accréditatives par l'entremise d'un courtier pour un produit brut de 33,6 millions de dollars en mars 2021; et
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,21 \$ par action ordinaire en 2021, incluant une hausse du dividende de 10 % au troisième trimestre de 2021 (pour un dividende trimestriel annualisé de 0,22 \$ par action ordinaire).

Faits saillants – Postérieurs au 31 décembre 2021

- En janvier 2022, Osisko Développement a annoncé la signature d'ententes définitives visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic »). Osisko Bermuda a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux avec une filiale à part entière d'Osisko Développement, pour un montant compris entre 20 millions de dollars US et 40 millions de dollars US. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, Osisko Développement livrera à Osisko Bermuda 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné, et de 4,0 % par la suite;
- En février 2022, Osisko Développement a annoncé un placement privé par voie de prise ferme de 90,0 millions de dollars et un placement privé sans intermédiaire de 110,3 millions de dollars US; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2022 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2022.

Tableau sommaire – Faits saillants financiers

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Exercices terminés les 31 décembre					
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾		Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		Consolidé ^(vi)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie ⁽ⁱⁱⁱ⁾	82 291	105 097	33 407	197 427	115 698	302 524
Produits	224 877	213 630	7 225	-	224 877	213 630
Marge monétaire ^(iv)	187 231	149 930	-	-	187 231	149 930
Bénéfice brut	138 870	104 325	-	-	138 870	104 325
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(23 778)	(28 021)	(22 852)	(8 301)	(46 630)	(36 322)
Charges d'exploitation minière	-	-	(12 919)	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	77 277	23 501	(133 952)	(7 272)	(56 675)	16 229
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	77 277	23 501	(100 831)	(6 625)	(23 554)	16 876
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires d'Osisko	0,46	0,14	(0,60)	(0,04)	(0,14)	0,10
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) ^(v)	94 406	55 290	(35 130)	(6 864)	59 276	48 426
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) par action de base ^(v)	0,56	0,34	(0,21)	(0,04)	0,35	0,30
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Avant les éléments du fonds de roulement	158 632	116 631	(27 538)	(10 387)	131 094	106 244
Éléments du fonds de roulement	(5 413)	(2 669)	(19 586)	4 403	(24 999)	1 734
Après les éléments du fonds de roulement	153 219	113 962	(47 124)	(5 984)	106 095	107 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(120 766)	(161 131)	(151 272)	(61 968)	(272 038)	(223 099)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(54 339)	109 444	34 738	207 417	(19 601)	316 861

- (i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement). Représente le secteur d'exploitation de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.
- (iii) Aux 31 décembre 2021 et 2020.
- (iv) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.
- (v) Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.
- (vi) Les résultats consolidés sont nets des transactions intersectorielles et des ajustements relatifs aux conventions comptables. Se reporter à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

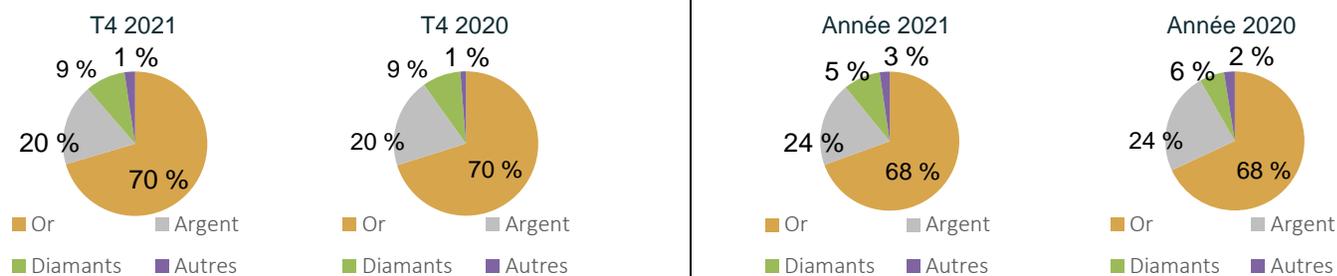
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées pour les redevances, flux et autres intérêts de Redevances Aurifères Osisko Itée :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
<u>Or</u>				
Canadian Malartic, redevance	8 849	8 544	35 610	27 964
Eagle Gold, redevance	2 432	1 609	8 506	4 953
Éléonore, redevance	1 420	1 377	5 632	4 797
Seabee, redevance ⁽ⁱ⁾	771	961	3 452	2 390
Island Gold, redevance	471	582	2 189	1 860
Pan, redevance	539	506	1 832	1 752
Lamaque, redevance	285	359	1 264	884
Matilda, flux	104	267	685	886
Bald Mountain, redevance	88	72	511	104
Autres	231	156	1 009	601
	15 190	14 433	60 690	46 191
<u>Argent</u>				
Mantos Blancos, flux	2 079	2 375	9 141	8 547
Sasa, flux	1 043	950	4 441	3 933
Gibraltar, flux	828	477	2 676	2 284
Canadian Malartic, redevance	90	118	400	400
Autres	63	197	492	897
	4 103	4 117	17 150	16 061
<u>Diamants</u>				
Renard, flux ⁽ⁱⁱ⁾	3 042	1 754	9 210	3 809
Autres	26	21	107	108
	3 068	1 775	9 317	3 917
<u>Autres métaux</u>				
Kwale, redevance	510	258	2 050	1 675
Autres	1	-	3	23
	511	258	2 053	1 698
Total des OEO	22 872	20 583	89 210	67 867
Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard⁽ⁱⁱⁱ⁾	19 830	18 829	80 000	66 113

- (i) Les opérations ont redémarré à la mine Seabee durant le deuxième trimestre de 2020 (après un arrêt des opérations en lien avec la COVID-19), et les livraisons à Osisko ont repris en octobre 2020.
- (ii) En avril 2020, la mine de diamants Renard a été mise en état de surveillance et de maintien, compte tenu des problèmes structurels touchant le marché du diamant et la faiblesse du prix du diamant en lien avec la COVID-19. Les opérations ont redémarré à la mine en septembre 2020.
- (iii) Les OEO gagnées du flux diamantifère Renard sont soustraites du calcul des OEO totales attribuables à Osisko puisque les flux de trésorerie issus du flux diamantifère Renard sont réinvestis via le prêt relais contracté par l'exploitant jusqu'en avril 2022.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Or ⁽ⁱ⁾	1 796 \$	1 874 \$	1 799 \$	1 770 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	23,33 \$	24,39 \$	25,14 \$	20,54 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,2603	1,3030	1,2535	1,3413

(i) Prix « pm » en dollars US selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars US selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 31 décembre 2021, Osisko détenait un portefeuille de 149 redevances, 10 flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 6 options de redevances. Au moment présent, la Société a 19 actifs en production. La redevance Cariboo et le flux San Antonio sont exclus du nombre total d'actifs puisque ces actifs, détenus par Osisko, sont annulés lors de la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	13	6	-	19
Développement (construction)	11	4	2	17
Exploration et évaluation	125	-	1	126
	149	10	3	162

Actifs en production

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
<u>Amérique du Nord</u>				
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Eagle Gold	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 2,2 - 3,5 % NSR	Au	Canada
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 - 3 % NSR	Au	Canada
Pan	Calibre Mining Corp.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge/ Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GSR ⁽ⁱ⁾	Au	É.-U.
Parral ⁽ⁱⁱ⁾	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Renard ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Stornoway Diamonds (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
Mantos Blancos	Mantos Copper Holding SpA	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine
Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR ^(iv)	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Matilda	Wiluna Mining Corporation	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR	Diamants	Brésil

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation^(vi)

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
Akasaba West	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au	Canada
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South 32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar ^(v)	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Back Forty	Gold Resources Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Canadian Malartic souterrain	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3,0 - 5,0 % NSR	Au	Canada
Cariboo ^(vi)	Osisko Développement	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood/White Pine ^(vii)	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3 % NSR	Ag, Cu	É.-U.
Copperwood/White Pine ^(vii)	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3/26 ^e NSR	Ag	É.-U.
Dolphin Tungsten	King Island Scheelite Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Mn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % - 100 %	Ag	Canada
Liontown	Red River Resources Limited	Redevance de 0,8 % NSR	Au, Ag, Zn, Cu	Australie
Magino	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
San Antonio ^(vi)	Osisko Développement	Flux de 15 % Au	Au, Ag	Mexique
Spring Valley ^(viii)	Waterton Global Resource Management	Redevance de 2,5 - 3 % NSR	Au	É.-U.
Tocantinzinho ^(ix)	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 1,75 % NSR	Au	Brésil
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Shanta Gold Limited	Redevance de 2 % NSR	Au	
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 - 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »)

(ii) À compter du 29 avril 2021, l'entente d'écoulement Parral a été convertie en un flux aurifère et argentifère de 2,4 %.

(iii) Osisko est devenu actionnaire à 35,1 % de l'entité privée détentrice de la mine de diamants Renards le 1^{er} novembre 2019.

(iv) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(v) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,6 % dans Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(vi) La redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo et le flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio détenus par Osisko sont annulés à la suite de la consolidation d'Osisko Développement par Osisko. Par conséquent, ils ne sont pas inclus dans le nombre total d'actifs.

(vii) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper Company accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %. Osisko a aussi exercé en juin 2021 une partie de son option et acquis une redevance de 3/26^e NSR sur la production d'argent de Copperwood et White Pine (l'option résiduelle peut être exercée par Osisko pour la somme de 23,0 millions de dollars US).

(viii) La redevance de 3 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1 % s'applique en périphérie de la propriété.

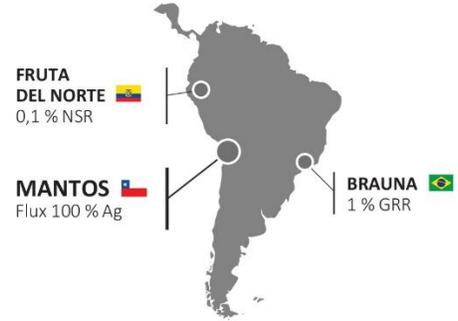
(ix) Le taux de redevances actuellement en vigueur est de 1,75 % NSR. Toutefois, l'exploitant dispose d'une option de rachat partiel permettant de réduire la redevance de 1 % à 0,75 %, au moment de la construction du projet.

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



AUTRES

- SASA Flux 100 % Ag
- KWALE 1,5 % GRR
- MATILDA Flux 1,65 % Au

Distribution géographique des actifs



Transactions visant des redevances, des flux et d'autres intérêts

Portefeuille de redevances Spring Valley

En avril 2021, la Société a acquis six redevances et une entente d'écoulement de métaux précieux auprès de deux vendeurs privés, pour une contrepartie totale en trésorerie de 26,0 millions de dollars US (32,6 millions de dollars). Les acquisitions ont été financées par les liquidités disponibles. Quatre redevances se situent sur des claims couvrant le projet Spring Valley et augmentent la redevance NSR actuelle de la Société sur Spring Valley de 0,5 % à entre 2,5 % et 3,0 % (échelle mobile de pourcentages de redevances tant que le prix de l'or dépasse les 700 \$ US/once). Osisko a accepté d'acquiescer une redevance de 1,0 % NSR sur la propriété d'exploration Moonlight située immédiatement au nord du projet Spring Valley. Osisko a également accepté d'acquiescer une redevance de 0,5 % NSR, et une entente d'écoulement d'or et d'argent de 30 % sur le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho.

Conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux aurifère et argentifère

En avril 2021, GoGold et Osisko Bermuda ont conclu une entente visant à convertir l'entente d'écoulement d'or et d'argent en flux aurifère et argentifère. Selon les termes du flux, Osisko Bermuda recevra, à compter du 29 avril 2021, 2,4 % de l'or et de l'argent produit à partir des empilements de résidus miniers actuellement détenus ou acquis par GoGold, en retour d'un prix de transfert de 30 % du cours de l'or et de l'argent. Osisko ne détient actuellement aucune autre entente d'écoulement en production.

Redevance Tocantinzinho

En juillet 2021, Osisko a conclu une entente de transfert de redevance avec Sailfish Royalty Corp. (« Sailfish »), en vertu de laquelle Osisko a fait l'acquisition d'une redevance de 2,75 % NSR sur le projet aurifère Tocantinzinho (« Tocantinzinho »), situé au Brésil et exploité par G Mining Ventures Corp. (« G Mining Ventures » détenu auparavant par Eldorado Gold Corporation) pour une contrepartie de 10 millions de dollars US (12,6 millions de dollars) en trésorerie. L'exploitant de Tocantinzinho dispose d'une option de rachat partiel unique à l'égard de la redevance. Au moment de la construction du projet, l'exploitant pourra faire un paiement de 5,5 millions de dollars US pour réduire la redevance de 2 %, résultant en une redevance de 0,75 %. En vertu d'une entente préexistante conclue par Sailfish, le paiement de rachat partiel est payable aux détenteurs initiaux de la redevance. En novembre 2021, l'exploitant a procédé au rachat anticipé de la première tranche de 1 %, réduisant ainsi la redevance NSR applicable à 1,75 %.

En février 2022, G Mining Ventures a annoncé les résultats de son étude de faisabilité 2022 sur Tocantinzinho. L'étude remplace l'étude de faisabilité réalisée en 2019 par Eldorado Gold Corporation, avec une mise à jour des estimations de réserves minérales et de ressources minérales, un plan minier avec une nouvelle séquence d'exploitation, une conception plus détaillée de l'usine, et des estimations révisées des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations. L'étude de faisabilité confirme les paramètres économiques robustes pour ce complexe minier conventionnel avec fosse à ciel ouvert et usine de traitement, de grande envergure et à faible coût. L'étude de faisabilité fait état d'une production d'or totalisant 1,8 million d'onces d'or sur 10,5 ans, résultant en un profil de production d'or annuelle moyenne de 174 700 onces moyennant un coût de maintien tout inclus (« CMTI ») de 681 \$ US par once. La valeur actualisée nette du projet après impôt (taux d'actualisation de 5 %) est de 622 millions de dollars US et le taux de rendement interne après impôt est de 24 % selon un prix de l'or de 1 600 \$ US par once.

Entente de flux Home 5

En août 2021, la Société a fait un paiement anticipé de 10,0 millions de dollars dans le cadre de son entente de flux argentifère avec Ressources Falco Ltée, une entreprise associée. Le paiement correspond à la moitié du deuxième versement de 20,0 millions de dollars, lequel était payable sur réception de toutes les approbations importantes requises de tierces parties, les permis, les droits d'accès et les droits de surface à l'égard de la propriété Home 5.

Portefeuille de redevances Barrick TZ

Le 27 octobre 2021, Osisko a conclu une transaction avec Barrick TZ Limited visant l'acquisition de redevances pour une contrepartie totale de 11,8 millions de dollars US (14,8 millions de dollars) en trésorerie, incluant une redevance de 2 % NSR sur les permis AfriOre et Gold Rim qui forment le projet West Kenya exploité par Shanta Gold Limited, une redevance de 1 % NSR sur le projet Frontier détenu par Metalor SA, une société fermée, et une redevance de 1 % NSR sur le projet Houndé Central détenu par Thor Explorations Ltd.

Redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc.)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine à ciel ouvert Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Itée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (ensemble les « partenaires »).

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont situés adjacents à la mine Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 17 février 2022, Yamana a annoncé une production prévue de 640 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2022. À Canadian Malartic, la production devrait passer de la fosse à ciel ouvert à la mine souterraine entre 2023 et 2029.

Canadian Malartic a produit 177 866 onces d'or au quatrième trimestre. Canadian Malartic a bénéficié des teneurs et des taux de récupération plus élevés pour le minerai provenant de la fosse Malartic, alors que la transition vers la fosse Barnat se poursuit. La production d'or pour l'année, à 714 784 onces d'or, dépasse l'objectif fixé de 700 000 onces.

Les réserves minérales d'or sont évaluées à 3,54 millions d'onces, reflétant l'épuisement attribuable à la production de 2021 et un ajustement d'environ 96 000 onces en raison d'une légère augmentation de la teneur de coupure, qui seront ajoutées aux stocks de minerai à teneur marginale, ainsi qu'un ajustement localisé dans les gradins inférieurs de la fosse Canadian Malartic. Pour la fosse Barnat, les données de forage provenant des anciennes mines souterraines East Malartic et Sladen ont été intégrées au modèle de ressources, permettant d'augmenter le degré de confiance envers l'estimation des teneurs à Barnat sans provoquer de changement significatif aux réserves minérales ni aux ressources minérales. Les ressources minérales souterraines du projet Odyssey continuent de croître grâce aux résultats du forage d'exploration en cours, avec un total de 2,35 millions d'onces de ressources minérales indiquées et 13,15 millions d'onces de ressources minérales présumées tel qu'annoncé à la fin de l'année. À East Gouldie, les travaux de forage ont permis d'ajouter, au total, 82 nouveaux points de percée dans les zones minéralisées, confirmant ainsi les teneurs et les épaisseurs estimées et résultant en une première estimation de ressources minérales indiquées aurifères pour le gîte de 1,5 million d'onces sur une base de 100 %. Le programme de forage intercalaire en cours continue de faire croître l'inventaire de ressources minérales indiquées en soutien à la conversion planifiée des ressources minérales en réserves minérales. L'expansion de l'enveloppe des ressources minérales dans toutes les directions a mené à l'ajout de nouvelles ressources minérales présumées avec un fort potentiel de conversion éventuelle dans le plan minier, tandis que le forage d'expansion a permis d'augmenter l'étendue de la zone minéralisée à 1 260 mètres au-delà des ressources minérales estimées à East Gouldie et d'identifier une nouvelle zone subparallèle située à 400 mètres dans l'épente inférieure de la zone East Gouldie. Ces sondages d'exploration sont encore très espacés et ne sont donc pas considérés pour l'instant dans l'estimation de ressources minérales.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Yamana du 13 janvier 2022, intitulé : « *Yamana Gold Announces Preliminary Fourth Quarter and Full Year 2021 Operating Results, Exceeding Annual Production Guidance With Strong Cash Flow Generation and Standout Performances at Its Core Operations* », le communiqué de presse de Yamana du 8 février 2022, intitulé : « *Yamana Gold Reports Updated Mineral Reserves and Mineral Resources Underpinning Increasing Mine Lives Across Its Portfolio* » et le communiqué de presse de Yamana du 17 février 2022, intitulé : « *Yamana Gold Provides 2022-2024 Guidance and an Update to Its Ten-Year Outlook Highlighting a Sustainable Production Platform With Significant Growth* », tous déposés sur www.sedar.com.

Construction du projet minier souterrain Odyssey

Suivant la finalisation d'une étude technique interne vers la fin de l'année 2020, le partenariat a approuvé la construction d'un nouveau complexe minier souterrain sur le projet Odyssey. Le projet sera décrit dans le cadre d'un rapport technique d'évaluation économique préliminaire préparé conformément au Règlement 43-101, déposé sur SEDAR en mars 2021. Le plan d'exploitation minière tient compte de ressources potentiellement exploitables de 7,29 millions d'onces (6,18 millions de tonnes à 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à 2,82 g/t Au en ressources présumées). Le gîte East Gouldie englobe la majeure partie de cet inventaire minéral, avec des ressources présumées totalisant 6,42 millions d'onces (62,9 millions de tonnes à 3,17 g/t Au). Combiné aux gîtes East Malartic et Odyssey, les ressources présumées souterraines totalisent 13,8 millions d'onces (177,5 millions de tonnes à 2,42 g/t Au), et les ressources indiquées s'élèvent à 0,86 million d'onces (13,3 millions de tonnes à 2,01 g/t Au). De plus amples détails sont présentés dans le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 11 février 2021, intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2020 Results* », déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

Le projet a beaucoup progressé tout au long de l'année 2021 et plusieurs jalons ont été franchis au cours des derniers mois. En octobre, la coulée de béton dans le cadre de la construction du chevalement de 93 mètres de hauteur a été complétée dans les délais prévus, en préparation pour le fonçage du puits qui débutera en 2022. Le puits de production aura un diamètre de 6,5 mètres et une profondeur de 1 800 mètres, avec la première de deux stations de chargement située à 1 135 mètres sous la surface.

En parallèle, la rampe partant de la surface vers les zones supérieures progresse tel que prévu et, à la fin de novembre, le front d'avancement de la rampe était à environ 250 mètres sous la surface. D'ici la fin de l'année, la rampe devrait être au niveau d'élévation du troisième niveau de production et à la base du premier horizon d'abattage. Le développement souterrain devrait s'accroître en 2022 avec l'ouverture de nouveaux fronts d'avancement et l'arrivée d'équipes de développement de Canadian Malartic qui pourront compléter les équipes existantes de l'entrepreneur. À titre d'employeur de choix en Abitibi, le projet Odyssey est en train de bâtir une équipe hautement qualifiée. Le premier lot de minerai souterrain en provenance d'Odyssey Sud devrait être traité à l'usine existante de Canadian Malartic au début de l'année 2023.

Il existe également des possibilités d'ajouter d'autres sources de production supplémentaire afin d'augmenter le débit de traitement au-delà de 20 000 tonnes par jour (« t/j ») et utiliser la capacité de traitement excédentaire de l'usine Canadian Malartic, qui peut traiter jusqu'à 60 000 t/j. Le forage d'exploration dans l'extension East Gouldie et les structures parallèles, bien que très espacés, indiquent que le corridor minéralisé s'étend sur au moins 1,3 kilomètre à l'est d'East Gouldie. Bien qu'étant très préliminaires, ces résultats suggèrent un potentiel pour un deuxième puits de production qui pourrait permettre d'accroître le débit de traitement à plus long terme. D'autres cibles d'exploration à ciel ouvert et souterraines au sein du portefeuille de propriétés à Canadian Malartic représentent d'autres sources de minerai potentielles. De plus amples détails sont fournis dans le communiqué de presse de Yamana du 1^{er} décembre 2021, intitulé : « *Yamana Gold Announces the Discovery of New Mineralized Zones at Wasamac and Provides an Update on Its Growth Projects* ».

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 2 novembre 2021, intitulé : « *Agnico Eagle Provides an Update on Exploration Results : Extension of East Gouldie Deposit on the Rand Malartic Property 1,500 Metres from Current Mineral Resources Outline; Additional High-Grade Gold-Copper in Footwall Zone at Upper Beaver in Kirkland Lake; Exploration at Hope Bay Continues to Expand Doris and Madrid Deposits; Drilling at Santa Gertrudis Identifies New High-Grade Mineralization* », et le communiqué de presse de Yamana du 8 février 2020, intitulé « *Yamana Gold Reports Updated Mineral Reserves and Mineral Resources Underpinning Increasing Mine Lives Across Its Portfolio* », tous déposés sur www.sedar.com.

Mise à jour sur l'exploration à Malartic

Le 7 septembre 2021, Yamana a publié une mise à jour à propos des programmes d'exploration en cours à Canadian Malartic. Le programme d'exploration à l'échelle du district a mené à la découverte d'un prolongement en profondeur vers l'est de la structure East Gouldie, ainsi qu'une nouvelle zone située à 400 mètres au sud d'East Gouldie, et a aussi rencontré une autre zone de minéralisation prometteuse sous le gîte connu à East Amphi. Ces résultats soutiennent la croissance continue de Canadian Malartic alors que le complexe minier amorce sa transition d'une mine à ciel ouvert à une mine souterraine d'envergure avec une durée de vie se comptant en décennies. Les meilleurs résultats de forage intercalaire dans le secteur d'East Gouldie comprennent les intervalles suivants, présentés en épaisseur réelle estimative : 6,2 g/t Au sur 61,7 mètres, incluant 10,9 g/t Au sur 21,0 mètres, à 1 102 mètres de profondeur (MEX19-154WC).

East Amphi est situé à 3 kilomètres au nord-ouest de la fosse Canadian Malartic. Jusqu'à présent, 7 900 mètres de forage ont été complétés à East Amphi et les résultats indiquent la présence de minéralisation significative en profondeur, sous les excavations historiques. Deux zones sont en voie d'être définies grâce à de nouvelles intersections dans la zone Nessie de 2,16 g/t Au sur une épaisseur réelle estimative de 17,19 mètres dans le sondage EA20-4187, et 14,13 g/t Au sur une épaisseur réelle estimative de 1,70 mètre dans le sondage EA21-4196. Un suivi par forage dans la zone Kraken adjacente a livré un intervalle titrant 2,01 g/t Au sur une épaisseur réelle estimative de 29,77 mètres.

Les récents résultats dans la zone Chert suggèrent également un potentiel d'ajouter de nouvelles ressources minérales entre les gîtes East Malartic et East Gouldie. La taille et la géométrie de la zone Chert ne sont pas encore bien comprises, mais les récents résultats du sondage MEX20-164WD ont livré une teneur de 7,0 g/t Au sur 77,9 mètres dans l'axe de forage, à 890 mètres de profondeur. À East Amphi, les récents travaux suggèrent que la minéralisation reste ouverte en profondeur sous la mine souterraine historique. En effet, le sondage EA21-4197 a recoupé un intervalle titrant 2,0 g/t Au sur une épaisseur réelle estimative de 29,8 mètres à 544 mètres de profondeur. Cette épaisse zone minéralisée se compose de plusieurs sous-zones à plus haute teneur.

Le 2 novembre 2021, Agnico Eagle a annoncé des résultats d'exploration positifs sur le projet souterrain Odyssey. Le forage intercalaire continue de livrer des résultats positifs au cœur du gîte East Gouldie, avec des récents résultats atteignant 6,8 g/t Au sur 41,4 mètres à 1 069 mètres de profondeur, incluant 10,2 g/t Au sur 21,7 mètres à 1 064 mètres de profondeur. L'extension est du gîte a été testée plus à fond, et le sondage le plus à l'est a livré une teneur de 6,3 g/t Au sur 4,8 mètres à 1 989 mètres de profondeur, à 1,5 kilomètre à l'est des ressources minérales actuelles, démontrant encore une fois l'excellent potentiel d'augmenter sensiblement l'envergure du gîte East Gouldie.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 8 juillet 2021, intitulé : « *Agnico Eagle Provides an Update on Exploration Results for H1 2021: Discovery of a New Mineralized Horizon 400m South of East Gouldie Deposit; Additional High-Grade Gold-Copper in Footwall Zone at Upper Beaver in Kirkland Lake; Exploration at Hope Bay Confirms Expansion Potential of Doris and Madrid Deposits; Drilling at Kittila Yields Deepest Ore Grade Intersection* », le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 27 octobre 2021 intitulé « *Agnico Eagle Reports Third Quarter 2021 Results - Meliadine and Laronde Mines Drive Record Quarterly Gold Production; 2021 Guidance Maintained; Reintegration of Nunavummiut Workforce at Meliadine and Meadowbank Completed; Development and Exploration Activities Progressing as Planned at Odyssey; Proposed Merger of Equals Announced With Kirkland Lake Gold* » et le communiqué de presse de Yamana du 7 septembre 2021 intitulé « *Yamana Gold Reports Positive Exploration Results at Its Producing Mines; New Zones and Targets Identified at All Operations With the Potential to Significantly Expand the Mineral Resource Base and Increase Mine Life; East Gouldie Results Highlight Continuity and Scale of the Zone* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Mantos Blancos (Mantos Copper Holding SpA)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, détenue et exploitée par Mantos Copper Holding Sp (« Mantos »), une société minière privée axée sur l'extraction et la vente de cuivre. Mantos est le propriétaire et l'exploitant de la mine Mantos Blancos et du projet Mantoverde, situés au nord du Chili dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama.

Le 30 novembre 2021, Capstone Mining Corp. (« Capstone ») et Mantos Copper (Bermuda) Limited (« Mantos ») ont annoncé la signature d'une entente définitive de regroupement aux termes d'un plan d'arrangement en vertu de la Business Corporations Act de la Colombie-Britannique. À la réalisation de la transaction, la nouvelle société se nommera Capstone Copper Corp., et toutes les actions ordinaires de Capstone seront échangées pour des actions de Capstone Copper nouvellement émises, en fonction du ratio d'échange d'une action ordinaire du capital sociale de Mantos pour chaque action de Capstone détenue.

En vertu de l'entente du flux, Osisko recevra 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (2,7 millions d'onces avaient été livrées au 31 décembre 2021), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Mantos à Osisko Bermuda.

Mise à jour des activités

Selon Mantos, la production de 174 306 onces d'argent payable à la mine et l'usine de concentration Mantos Blancos au quatrième trimestre de 2021 était plus basse que la production de 180 751 onces d'argent payable enregistrée au troisième trimestre de 2021, principalement en raison de la quantité de matériel traité plus faible et des taux de récupération plus bas (73,7 % vs 79,6 %), en partie compensées par une hausse des teneurs (6,79 g/t vs 6,26 g/t).

Le projet de désengorgement du concentrateur Mantos Blancos (« PDC-MB ») affiche une progression de 99 % et un taux de progression des activités de construction et de pré-mise en service de 100 %. Le jalon le plus important du projet, la date d'achèvement pratique des installations, est toujours prévu pour le premier trimestre de 2022.

L'expansion devrait permettre d'accroître le débit de traitement à l'usine de concentration de sulfures du complexe minier, de 4,3 millions de tonnes par année à 7,3 millions de tonnes par année et de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2035. Les livraisons d'argent affiné à Osisko sur la durée de vie de la mine suivant la mise en service de l'expansion devraient totaliser environ 14,5 millions d'onces, et les livraisons annuelles durant les cinq premières années devraient s'établir en moyenne à environ 1,3 million d'onces d'argent affiné. Capstone a confirmé que des études en vue d'une autre phase d'expansion à Mantos Blancos (phase 2) qui permettrait d'augmenter la capacité de traitement de 20 kt/j à 27 kt/j, étaient déjà en cours. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Capstone daté du 30 novembre 2021, intitulé : « *Capstone and Mantos Copper Combine to Create Capstone Copper, a Premier Copper Producer With Transformational Near-Term Growth* », déposé sur www.sedar.com.

La redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada. La première coulée d'or à la mine Eagle Gold a eu lieu le 18 septembre 2019.

Le 8 octobre 2019, Victoria a procédé au premier envoi de lingots de la mine Eagle Gold et le début de la production commerciale a été déclaré le 1^{er} juillet 2020.

Mise à jour des activités

Le 6 janvier 2022, Victoria a annoncé une production d'or pour le quatrième trimestre de 2021 de 49 497 onces, et une production d'or pour l'année 2021 de 164 222, comparativement à l'objectif révisé de 162 000 onces. Les prévisions initialement publiées en mars 2021, qui se situaient entre 180 000 et 200 000 onces d'or, avaient été révisées en décembre 2021. La production d'or en 2021 représente une progression de 41 % comparativement à l'année précédente, tandis que la quantité de minerai extrait a grimpé de 27 %.

Au quatrième trimestre de 2021, la société a dû attendre environ 5 semaines avant de recevoir les conduites d'égouttement requises pour irriguer la halde de lixiviation en tas. Durant cette période, des conduites d'égouttement « à faible débit » ont été installées comme solution alternative jusqu'à ce que les nouvelles conduites soient livrées. Les conduites d'égouttement à faible débit ont livré moins de solution lixiviante au minerai fraîchement empilé sur la halde de lixiviation en tas que ce qui aurait été possible en utilisant des conduites d'égouttement régulières, ce qui a entraîné un cycle de lixiviation plus long. Le minerai fraîchement empilé contient la plus grande proportion d'or récupérable et contribue fortement à la production d'or dans les 45 premiers jours où il subit la lixiviation. Toutes les conduites à faible débit ont éventuellement été remplacées et la lixiviation en conditions normales a repris. Toutefois, il est maintenant estimé qu'une proportion considérable de la production d'or qui devait être récupérée au quatrième trimestre de 2021 sera plutôt réalisée uniquement au premier trimestre de 2022.

Le 17 janvier 2022, Victoria a publié une mise à jour de son « Projet 250 » visant à accroître la production aurifère annuelle moyenne de la mine Eagle à 250 000 onces d'or d'ici 2023. Victoria a annoncé la publication d'une étude préliminaire visant à évaluer la possibilité d'intégrer un tamiseur-scalpeur intermédiaire au schéma de traitement, qui servirait à rediriger les particules fines de minerai du circuit de concassage directement à la halde de lixiviation en tas. Les résultats de cette étude démontrent une augmentation du débit de traitement nominal du circuit de concassage d'environ 15 %, ce qui augmenterait potentiellement l'empilement de minerai annuel sur la halde de lixiviation en tas d'environ 1,5 million de tonnes. Le Projet 250 cible des améliorations à l'efficacité globale des installations de manutention des matériaux et de traitement de la mine Eagle Gold, en éliminant le recyclage inutile des particules fines de minerai qu'il serait plus approprié de livrer directement à la halde de lixiviation en tas. Cette étude a identifié les équipements requis, l'emplacement de ces derniers et les modifications requises à l'aménagement actuel de l'usine, ainsi que des estimations des dépenses en immobilisations et des coûts d'exploitation et des échéanciers permettant de réaliser les travaux d'ingénierie et d'installation de manière efficace.

Conformément aux recommandations de l'étude préliminaire, des travaux d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement d'équipement sont en cours afin de permettre de débiter la construction au deuxième trimestre de 2022. La construction devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2022. Le rapport de l'étude préliminaire est disponible sur le site web de Victoria. En plus de l'ajout d'un tamiseur-scalpeur, le Projet 250 envisage l'empilement à l'année longue sur la halde de lixiviation en tas, ce qui permettrait de prolonger le calendrier d'empilement global de 9 à 11 mois par année. Le fait d'empiler du minerai pendant 11 mois par année permet de prévoir un arrêt annuel de quatre semaines pour l'entretien du circuit de concassage.

Estimations des réserves et des ressources

Les gisements Eagle et Olive comprennent des réserves prouvées et probables de 3,3 millions d'onces d'or au 1^{er} juillet 2019, composées de 155 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 0,65 g/t Au, tel qu'indiqué dans un rapport technique daté du 6 décembre 2019. Au 1^{er} juillet 2019, la fosse Eagle contient, selon les estimations, 4,4 millions d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (217 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,63 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,4 million d'onces dans la catégorie présumée (21 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,52 g/t Au). La fosse Olive contient, selon les estimations, 0,3 million d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (10 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,07 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,2 million d'onces dans la catégorie présumée (7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,89 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 6 janvier 2022, intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Q4 and Annual 2021 Production Results* » et le communiqué de presse de Victoria du 17 janvier 2022, intitulé « *Victoria Gold Provides Update on 'Project 250'* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

La redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 2,2 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Mise à jour des activités

Le 2 décembre 2021, Newmont a présenté ses prévisions pour 2022 de produire 275 000 onces d'or à la mine Éléonore.

Le 28 octobre 2021, Newmont a annoncé des ventes de 58 000 onces d'or au troisième trimestre de 2021, pour un total de 186 000 onces d'or vendues au cours des neuf premiers mois de 2021.

Estimations des réserves et des ressources

Le 10 février 2021, Newmont a émis une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2020. Les ressources et les réserves minérales prouvées et probables d'or sont restées relativement inchangées après l'épuisement attribuable à la production. Les réserves minérales aurifères prouvées et probables en date du 31 décembre 2020 totalisent 1,26 million d'onces d'or (7,8 millions de tonnes à une teneur de 5,0 g/t Au). Les ressources minérales mesurées et indiquées d'or au 31 décembre 2020 étaient estimées à 0,44 million d'onces (3 millions de tonnes à une teneur de 4,51 g/t Au). Les ressources minérales aurifères présumées au 31 décembre 2020 étaient estimées à 0,46 million d'onces (2,5 millions de tonnes à une teneur de 5,65 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 10 février 2021, intitulé « *Newmont Reports 2020 Mineral Reserves of 94 Million Gold Ounces Replacing 80 Percent of Depletion* », le communiqué de presse de Newmont du 2 décembre 2021, intitulé « *Newmont Provides 2022 and Longer-term Outlook* », et le communiqué de presse de Newmont du 28 octobre 2021, intitulé « *Newmont Announces Third Quarter 2021 Results* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe, produisant environ 30 000 tonnes de plomb, 22 000 tonnes de zinc et 400 000 onces de concentré d'argent par année. Le droit d'Osisko Bermuda en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement à partir de 2017 en fonction de l'inflation (présentement à 5,96 \$ US par once).

Mise à jour des activités

Le 11 janvier 2022, Central Asia a déclaré des ventes de 85 314 onces d'argent payable pour le quatrième trimestre de 2022 pour un total de 323 849 onces en 2021.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 11 janvier 2022, intitulé « *2021 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

La redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Mise à jour des activités

Le 31 janvier 2022, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 115 000 et 125 000 onces d'or à Seabee en 2022, avec un point milieu de 119 000 onces d'or.

SSR Mining a aussi annoncé que la production d'or à Seabee avait atteint un niveau record de 118 888 onces en 2021, dépassant l'objectif fixé pour l'année. La production d'or s'est établie à 35 570 onces au quatrième trimestre de 2021. Le profil de production de la mine Seabee devrait rester sensiblement le même tout au long de la prochaine année. Compte tenu des solides performances continues à la mine, Seabee s'attend à des débits de traitement records de plus de 1 100 t/j tout au long de l'année 2022. Les rendements supérieurs devraient se poursuivre à Seabee, alors que les teneurs élevées maintiendront la production entre 120 000 et 130 000 onces en 2023. L'exploration qui se poursuit à la mine Santoy a pour but d'augmenter les teneurs et la production en 2024 et au-delà, comme cette mine réussit à le faire depuis plusieurs années.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 31 janvier 2022, SSR Mining a annoncé des dépenses d'exploration et de développement des ressources pour 2022 totalisant 15 millions de dollars, qui serviront principalement à l'expansion et la définition de la zone Santoy Gap Hanging Wall, et des programmes de forage en surface sur les propriétés Seabee et Fisher (Fisher n'est pas comprise dans la redevance).

Estimations des réserves et des ressources

Le 30 mars 2021, SSR Mining a publié une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales en date du 31 décembre 2020. À l'exploitation aurifère de Seabee, les activités d'exploration ont été touchées en 2020 en raison de la pandémie COVID-19, limitant l'exploration au cours de l'année. Les réserves minérales à la fin de l'année 2020 totalisaient 493 000 onces d'or (1,6 million tonnes à une teneur moyenne de 9,83 g/t Au), une diminution de 1 % comparativement à la fin de l'année 2019. La légère diminution des réserves est attribuable à l'épuisement de Santoy 8 et 9, compensé par la conversion des ressources minérales en réserves minérales à Santoy 8 et 9 et Gap HW, basée sur le forage intercalaire. Les ressources minérales mesurées et indiquées à la fin de l'année 2020 totalisaient 1 003 000 onces d'or (3,0 millions tonnes à une teneur moyenne de 10,38 g/t Au), et les ressources minérales présumées totalisaient 507 000 onces d'or (2,03 millions tonnes à une teneur moyenne de 7,77 g/t Au). Le forage de développement des ressources et des réserves minérales se poursuivra à Seabee en 2021 en se concentrant sur Gap HW et l'éponte supérieure adjacent récemment découvert à Santoy.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 31 janvier 2022, intitulé « *SSR Mining Achieves Top End of 2021 Production Guidance, Beats Aisc Guidance, Outlines Three-Year Outlook and Intends to Increase 2022 Dividend by 40%* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 30 mars 2021, intitulé « *SSR Mining Reports Mineral Reserves And Resources for Year-End 2020* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % sur la part attribuable de Taseko Mines Limited (« Taseko ») dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco (correspondant à 75 % de la production de la mine Gibraltar) jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Depuis le mois d'avril 2020, aucun prix de transfert n'est appliqué aux onces d'argent acquises. En date du 31 décembre 2021, un total de 0,9 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Gibraltar a produit 112 millions de livres de cuivre en 2021 et 29 millions de livres au quatrième trimestre de 2021. Toutefois, les ventes au quatrième trimestre se sont établies à 24 millions de livres en raison des perturbations majeures qui ont affecté les infrastructures routières et ferroviaires dans le sud de la Colombie-Britannique en raison des pluies intenses survenues en novembre. Les délais de transit pour les expéditions par rail s'améliorent graduellement et Taseko s'attend à réduire ses stocks de cuivre à Gibraltar au premier trimestre de 2022.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 13 janvier 2022, intitulé « *Taseko Announces Gibraltar 2021 Production and Sales* », déposé sur www.sedar.com.

La redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (toutes les ressources et les réserves actuelles sont couvertes par des redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada.

Mise à jour des activités

Le 17 janvier 2022, Alamos a publié ses prévisions pour 2022 pour Island Gold, de produire entre 125 000 et 135 000 onces d'or. La production d'or à Island Gold devrait diminuer légèrement en 2022, reflétant les teneurs plus basses planifiées conformément aux teneurs des réserves minérales et à l'étude sur la phase 2I d'expansion publiée en 2020 (l'« étude sur la phase 2I »). Les taux d'extraction minière et de traitement devraient rester similaires à ceux de 2021, à 1 200 t/pj en moyenne. Tel qu'indiqué dans l'étude sur la phase 2I, les teneurs extraites devraient diminuer sous la teneur moyenne des réserves minérales en 2023, puis augmenter au-dessus de la teneur moyenne des réserves minérales en 2024, ce qui fera grimper la production.

Alamos a annoncé une production d'or de 37 500 onces à Island Gold au quatrième trimestre de 2021, pour une production d'or annuelle de 140 900 onces, un niveau conforme aux objectifs fixés.

En 2020, Alamos a annoncé les résultats positifs de l'étude de la phase 2I d'expansion réalisée à sa mine Island Gold. Selon les résultats de l'étude, Alamos va de l'avant avec une expansion de la capacité à 2 000 tonnes par jour. Ceci fait suite à l'évaluation détaillée de plusieurs scénarios qui ont démontré que l'expansion du puits était la meilleure option, ayant les meilleurs paramètres économiques, étant plus efficiente et productive et étant la meilleure position pour tirer profit de la croissance des réserves et ressources minérales. L'expansion de la phase 2I devrait permettre d'augmenter la production annuelle moyenne à 236 000 onces d'or par année dès 2025, après la réalisation du puits, ce qui correspond à une augmentation de 70 % par rapport à la production de 2020. L'étude sur la phase 2I d'expansion était basée sur les ressources et les réserves minérales à Island Gold en date du 31 décembre 2019 et n'inclut pas la croissance significative de la dernière année, tel qu'en témoigne l'estimation des ressources et des réserves minérales de la fin de l'année 2020 et les résultats d'exploration présenté ci-après. Le 17 janvier 2022, Island Gold a annoncé que le processus d'obtention des permis pour l'expansion devrait être complété durant le premier semestre de 2022. Les travaux en surface sur le site du puits, la construction des installations de hissage et la préparation pour le fonçage du puits seront réalisés en priorité, alors que le pré-fonçage du puits devrait débuter vers la mi-2022.

Réserves et ressources

Le 23 février 2021, Alamos a annoncé la mise à jour des réserves minérales et des ressources minérales en date du 31 décembre 2020. Les réserves minérales et les ressources minérales de la mine Island Gold ont augmenté de 1,0 million d'onces combinées, net de l'épuisement attribuable à l'exploitation, y compris une augmentation de 8 % des réserves minérales prouvées et probables à 1,3 million d'onces (4,2 millions de tonnes à une teneur de 9,71 g/t Au) et une augmentation de 40 % des ressources minérales présumées à 3,2 millions d'onces (6,9 millions de tonnes à une teneur de 14,43 g/t Au), avec une augmentation des teneurs de 9 % reflétant d'autres ajouts de matériau à haute teneur à Island East, pour des réserves minérales et des ressources minérales globales de 4,7 millions d'onces, une augmentation de 27 % comparativement à la fin de l'année 2019.

Mise à jour d'exploration

Le 17 janvier 2022, Alamos a annoncé qu'un total de 22 millions de dollars avait été budgété pour réaliser de l'exploration en surface et sous terre à Island Gold en 2022. L'exploration reste axée sur la définition de ressources minérales additionnelles à proximité de la mine, le long de la zone principale qui s'étire sur deux kilomètres à Island Gold (Island Main, West et East), et sur l'avancement et l'évaluation de plusieurs cibles régionales. Le programme d'exploration 2021 a réussi à prolonger la minéralisation à haute teneur dans la zone principale à Island Gold, particulièrement à Island East. Ceci inclut le meilleur résultat de forage obtenu à ce jour à Island Gold (71,21 g/t Au (39,24 g/t coupé) sur 21,33 mètres d'épaisseur réelle), prolongeant la minéralisation à haute teneur vers le bas dans l'axe de plongée des ressources minérales existantes. De la minéralisation à haute teneur a aussi été recoupée dans un sondage d'expansion à 300 mètres d'espacement, dans le sondage le plus profond foré jusqu'à présent, confirmant que la minéralisation à haute teneur s'étend bien au-delà des ressources minérales, jusqu'à une profondeur de plus de 1 700 mètres. Ces résultats mettent en lumière l'important potentiel de croissance des réserves et des ressources minérales.

Le programme de forage d'exploration en surface et souterrain de 2022 continuera de tester les extensions latérales et dans l'axe de plongée de la minéralisation à Island East, et se concentrera également sur les zones Island Main et West. Ces travaux comprennent 30 000 mètres de forage directionnel en surface et 30 000 mètres de forage d'exploration souterraine.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 17 janvier 2022, intitulé « *Alamos Gold Reports Fourth Quarter 2021 Production and Provides Three-Year Production and Operating Guidance* » et le communiqué de presse d'Alamos du 23 février 2021, intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2020* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est devenue un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention du flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Aux fins du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits

diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

Mise à jour des activités

Stornoway a annoncé en avril 2020 le maintien de la mine en mode d'entretien et de maintenance, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Les activités ont redémarré à la mine en septembre 2020.

Stornoway a mis l'accent sur le contrôle des coûts en attendant une reprise des marchés pour le diamant. Au premier trimestre de 2021, la société a vendu 444 936 carats à un prix moyen de 74,03 \$ US par carat, une nette amélioration par rapport aux prix pré-COVID. Au deuxième trimestre 2021, la société a vendu 439 028 carats à un prix moyen de 83,80 \$ US par carat. Au troisième trimestre de 2021, la société a vendu 468 354 carats à un prix moyen de 97,85 \$ US par carat et au quatrième trimestre, la société a vendu 491 053 carats à un prix moyen de 116,23 \$ US par carat. La dernière vente a été conclue en février un prix moyen de 170 \$ US par carat, illustrant la tendance continue à la hausse.

Les mesures de réduction des coûts de Stornoway, combinées à la remontée des prix pour les diamants, ont entraîné une génération de trésorerie positive à Renard, et aucun nouveau prélèvement sur la facilité de fonds de roulement de la société en 2021. Stornoway a remboursé 3,9 millions de dollars à Osisko, soit environ 50 % de la facilité de fonds de roulement (et des intérêts à recevoir) exigible à la fin de décembre 2021. Osisko a convenu de reporter les paiements en vertu du flux jusqu'en avril 2022. Des paiements pourraient être faits avant cette date si la situation financière de Stornoway le permet.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans les sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur minier à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et ou un soutien administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») et Ressources Falco Itée (« Falco »). Certaines participations en actions, incluant Falco, ont été transférées à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par prise de contrôle inversée complétée au quatrième trimestre de 2020.

Redevances Aurifères Osisko et Osisko Développement peuvent, de temps à autre et sans autre préavis, sauf si la loi ou les règlements l'exigent, augmenter ou diminuer leurs investissements à leur discrétion.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, Osisko a acquis des placements en actions pour un montant de 20,7 millions de dollars (15,5 millions de dollars acquis par Redevances Aurifères Osisko et 5,2 millions de dollars acquis par Osisko Développement) et a vendu des placements pour un montant de 47,9 millions de dollars (4,9 millions de dollars vendus par Redevances Aurifères Osisko et 43,0 millions de dollars vendus par Osisko Développement).

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

Placements	Redevances Aurifères Osisko		Osisko Développement		Consolidé	
	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	112 390	203 336	12 964	44 820	125 354	248 156
Autres	51 668	51 668	42 563	42 563	94 231	94 231
	164 058	255 004	55 527	87 383	219 585	342 387

(i) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et la juste valeur pour les placements dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2021.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 décembre 2021 :

<u>Placement</u>	<u>Société détentrice du placement</u>	<u>Nombre d'actions détenues</u>	<u>Participation</u> %
Minière Osisko	Redevances Aurifères Osisko	50 023 569	14,4
Métaux Osisko	Redevances Aurifères Osisko	31 127 397	15,4
Falco	Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	46 885 240	17,3

(i) Placement détenu par Barkerville Gold Mines Ltd, une filiale à part entière d'Osisko Développement.

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère dont le principal projet est le projet aurifère du Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère Windfall, pour lequel une évaluation économique préliminaire positive a été publiée en avril 2021.

En mars 2021, Minière Osisko a annoncé qu'elle a passé une commande pour de l'équipement de broyage et autres équipements accessoires de FLSmidth pour son projet aurifère Windfall, entièrement détenu par la société. Les broyeurs ont la capacité de traiter jusqu'à 176,6 tonnes sèches par heure, soit 3 900 tonnes par jour en fonction d'une disponibilité de 92 %. L'équipement devrait être livré au projet Windfall au deuxième semestre de 2022. L'installation suivra, en supposant l'obtention de tous les permis et autorisations d'ici là. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 9 mars 2021, intitulé « *Minière Osisko commande l'équipement de broyage pour Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

En avril 2021, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'étude économique préliminaire faisant état un taux de rendement interne après impôt de 39 % et une valeur actualisée nette après impôt de 1,5 milliard de dollars, en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ US l'once. La mise à jour de l'étude économique préliminaire fait état d'une moyenne de production d'or de 238 000 onces par an sur les 18 années de durée de vie de la mine. La moyenne pour les sept premières années de production complètes est de 300 000 onces par an à une teneur moyenne diluée de 8,1 g/t Au. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 7 avril 2021, intitulé « *Minière Osisko Dépose une EEP actualisée positive pour Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

Le 14 septembre 2021, Minière Osisko a annoncé que les travaux de forage avaient permis de confirmer la zone de découverte Golden Bear (« D1 ») et avaient aussi identifié deux nouvelles zones minéralisées (« D2 » et « D3 »). Les trois zones présentent de l'altération, de la minéralisation en sulfures et de l'or visible localement, et toutes trois restent ouvertes vers le haut et vers le bas dans l'axe de plongée, ainsi que latéralement. Le sondage OSK-UB-21-273 a livré une teneur de 67,10 g/t Au sur 2,0 mètres; cette intersection est située à 60 mètres vers le haut dans l'axe de plongée de l'intersection de découverte annoncée antérieurement (27,40 g/t Au sur 6,7 mètres). Minière Osisko a aussi publié plusieurs séries de résultats de forage illustrant la nature de la minéralisation à haute teneur des gîtes à Windfall, incluant un intervalle à 2 181 g/t Au sur 2,5 mètres à Lynx le 3 août 2021.

Le 30 novembre 2021, Minière Osisko a annoncé la signature d'une entente prévoyant un placement privé de 154 millions de dollars sous forme de débenture convertible non garantie de premier rang échéant le 1^{er} décembre 2025 (les « débentures ») avec Northern Star Resources Limited (« Northern Star »). De plus, Minière Osisko et Northern Star ont convenu de négocier, sur une base exclusive, les modalités d'une entente d'option et de coentreprise visant une participation de jusqu'à 50 % dans le projet Windfall de Minière Osisko. Le 16 février 2022, Minière Osisko a annoncé la fin de ses négociations de coentreprise. Minière Osisko a déterminé que le développement du projet Windfall de façon autonome serait optimal pour les actionnaires.

Le 10 janvier 2022, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales à Windfall. Les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 3,2 millions d'onces d'or, en hausse de 73 %, à une teneur moyenne de 10,5 g/t (selon un seuil de coupure de 3,5 g/t), en hausse de 9 %. Les ressources présumées sont estimées à 3,6 millions d'onces d'or à une teneur moyenne de 8,6 g/t, reflétant une augmentation de la teneur de 8 %. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 10 janvier 2022, intitulé « *Osisko Dépose le rapport technique portant sur la mise à jour de l'estimation des ressources minérales à Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse de Minière Osisko disponibles sur www.sedar.com et sur leur site Web (www.osiskomining.com).

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires, correspondant à une participation de 14,4 % dans Minière Osisko (14,5 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers zincifères. Les propriétés phares de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et le camp minier de Bathurst, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société détient une redevance de 2,0 % NSR sur le camp minier de Pine Point (acquise en janvier 2020) et une redevance de 1,0 % NSR sur le camp minier de Bathurst. Le 11 février 2022, la redevance Pine Point a été augmentée de 1 % pour la somme de 6,5 millions de dollars, pour une redevance totale de 3,0 % NSR.

Le 11 janvier 2021, Métaux Osisko a annoncé ses plans d'exploration et de développement pour 2021 à Pine Point, incluant une mise à jour de l'évaluation économique préliminaire et le dépôt de la documentation en prévision d'une évaluation environnementale. Suivant la réception d'une décision positive sur l'évaluation environnementale, attendue au troisième trimestre de 2023, le processus d'obtention des permis pour le projet pourra alors commencer de façon à être finalisé d'ici au troisième trimestre de 2024.

Le 15 juin 2020, Métaux Osisko a annoncé les résultats positifs d'une évaluation économique préliminaire indépendante pour le projet Pine Point, incluant les résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui a permis de reclasser approximativement 25,5 % de l'ensemble des ressources minérales dans la catégorie indiquée. L'évaluation économique préliminaire fait état d'un taux de rendement interne estimé à 29,6 % et d'une durée de vie de la mine de 10 ans. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales fait état de 12,9 millions de tonnes de ressources minérales indiquées à une teneur de 6,29 % équivalent zinc (« éq.Zn ») (4,56 % Zn et 1,73 % Pb). Les ressources minérales présumées sont estimées à 37,6 millions de tonnes à une teneur de 6,80 % éq.Zn (4,89 % Zn et 1,91 % Pb). Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Métaux Osisko du 15 juin 2020, intitulé « *Osisko Metals Releases Positive Pine Point PEA* », déposé sur www.sedar.com.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 31 127 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 15,4 % dans Métaux Osisko (17,4 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Ressources Falco Itée

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, dont une étude de faisabilité positive mise à jour a été publiée en mars 2021. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 24 mars 2021, intitulé « *La mise à jour de l'étude de faisabilité confirme la valeur remarquable du projet Horne 5* » déposé sur www.sedar.com.

L'étude de faisabilité a été mise à jour pour refléter l'amélioration des prix des métaux, l'entente de financement de flux argentifère avec Osisko et le concentré de cuivre et de zinc avec Glencore Canada Corporation et ses sociétés affiliées (« Glencore »). Les coûts d'investissement et d'exploitation ont été revus pour refléter les conditions actuelles du marché pour la main-d'œuvre, les fournitures et les services. Considérant un prix de l'or à 1 600 \$ l'once, la mise à jour de l'étude de faisabilité révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actualisée nette après impôt, à un taux d'actualisation de 5 %, de 761 millions de dollars et un taux de rendement interne de 18,9 % après impôt.

En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore établissant le cadre des termes et conditions (l'« entente de principe ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (Principal Operating License and Indemnity Agreement ou l'« OLIA ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. Il est prévu que l'OLIA sera finalisée en 2022. L'entente de principe décrit les termes qui seront inclus dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5, incluant :

- La création de comités techniques et stratégiques, composés de représentants de Glencore et Falco, afin de collaborer pour assurer le développement et l'exploitation réussis et sécuritaires du projet Horne 5 et de capitaliser sur les nombreuses synergies entre les parties;
- Le droit de nommer un représentant de Glencore au conseil de Falco;
- Des droits d'accès, d'utilisation et de transformation au profit de Falco; et
- Une garantie financière incluant des garanties et des indemnités couvrant les risques liés aux opérations de la fonderie de cuivre de Glencore (la « Fonderie Horne »).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 28 juin 2021, intitulé « *Falco conclut une entente de principe avec Glencore concernant la licence de développement et d'exploitation du projet Horne 5* », déposé sur www.sedar.com.

En juin 2021, Falco a aussi conclu une convention d'option accordant à Falco le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de cent pour cent dans les sites Norbec et Millenbach, situés à proximité de la ville de Rouyn-Noranda. Ces propriétés serviront d'installations de gestion des résidus et sont situées sur un ancien parc à résidus (l'ancienne mine Norbec), qui a déjà été impacté par des activités minières historiques et est située à environ 11 kilomètres du complexe minier du projet Horne 5. L'utilisation de ce site précédemment impacté est conforme aux stratégies environnementales, sociales et de gouvernance de Falco. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 30 juin 2021, intitulé « *Falco conclut une convention d'option avec First Quantum pour son futur site d'installation de gestion des résidus* », déposé sur www.sedar.com.

En février 2019, Osisko a fourni à Falco une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère Falco ») allant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit sur la propriété Horne 5 (« Horne 5 »), située à Rouyn-Noranda, au Québec. Dans le cadre du flux argentifère Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en trésorerie à Falco pour un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, jusqu'à concurrence de 6,00 \$ US l'once. Le flux argentifère de Falco est garanti par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco. Toutefois, Osisko a convenu de subordonner son rang prioritaire en faveur de Glencore, dans l'attente du remboursement par Falco d'un prêt à court terme consenti par Glencore. Le premier versement de 25,0 millions de dollars a été fait à la clôture du flux argentifère Falco, et une avance de 10,0 millions de dollars a été versée sur le deuxième versement (de 20,0 millions de dollars) en août 2021.

Au 31 décembre 2021, Osisko Développement détenait 46 885 240 actions ordinaires de Falco, ce qui représente une participation de 17,3 % (18,2 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

Osisko considère le développement durable comme une composante clé de sa stratégie de création de valeur pour les actionnaires et les autres parties intéressées.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Maintenir de bonnes relations avec le gouvernement fédéral, les différents paliers de gouvernement au niveau provincial et municipal ainsi que les Premières Nations;
- Soutenir le développement économique des régions où Osisko exerce des activités (directement ou indirectement dans le cadre de ses participations);
- Soutenir l'enseignement universitaire dans les domaines miniers et le développement de ses employés;
- Promouvoir la diversité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager nos entreprises partenaires à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

En avril 2021, Redevances Aurifères Osisko a publié son rapport ESG inaugural. (www.osiskogr.com/en/message-stakeholders/). En plus d'aborder les pratiques de gouvernance corporative, le rapport fournit un portrait de la manière dont Osisko évalue les investissements potentiels par son processus de vérification diligente, et comment la Société surveille ses actifs existants afin d'assurer qu'elle est en position de livrer de la croissance planifiée de façon responsable.

Dans le cadre d'une initiative plus large en matière d'ESG, Redevances Aurifères Osisko est fière de s'être jointe au Pacte Mondial UN. Il s'agit de la plus importante initiative corporative volontaire à l'échelle mondiale en matière de développement durable, réunissant 14 500 participants dans 160 pays. Le Pacte mondial UN est basé sur dix principes universellement reconnus dans le domaine des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En supportant cette initiative, Osisko s'est engagée à se conformer à ces principes destinés à promouvoir et à renforcer les politiques et pratiques corporatives responsables à l'échelle internationale. En vertu de son engagement, Osisko publiera une Communication sur le Progrès qui définira les efforts de la Société à mener ses opérations de manière responsable et à instaurer les dix principes.

Osisko a également fièrement annoncé un partenariat stratégique avec Carbon Streaming Corporation (« Carbon Streaming ») visant à promouvoir la décarbonisation à l'échelle mondiale et les projets de biodiversité. L'équipe de gestion du groupe comprend des dirigeants chevronnés détenant une expertise reconnue en flux de métaux et des experts reconnus en matière de changements climatiques. Le modèle d'affaires de Carbon Streaming consiste à financer des projets de compensation de carbone qui évitent, réduisent ou éliminent les émissions de GES à l'échelle mondiale. L'investissement accordé à Osisko un droit de participation de 20 % dans toute transaction de convention d'achat réalisée par Carbon Streaming selon certaines circonstances. Au-delà de la compensation potentielle des émissions indirectes de carbone de la Société, Osisko envisage des synergies potentielles avec les opérateurs miniers actuels et futurs dans le cadre des affaires traditionnelles liées aux redevances et aux flux. Les opérations minières offrent des opportunités importantes de générer des crédits de carbone via des projets complémentaires qui sont porteurs de valeur pour la mine, les communautés voisines (par l'embauche et la conservation) et pour l'environnement en général. Depuis le 27 juillet 2021, Carbon Streaming est cotée à la Bourse NEO.

Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier

À la suite du transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement en novembre 2020, tous les actifs et les activités d'exploration, d'évaluation et de développement miniers sont désormais gérés et financés exclusivement par Osisko Développement.

En 2021, les investissements dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles se sont élevés à 185,3 millions de dollars et se rapportent principalement à la propriété aurifère Cariboo, au projet Bonanza Ledge Phase 2 et au projet aurifère San Antonio, tous gérés par Osisko Développement.

Propriété aurifère Cariboo

Activités d'exploration

Au total, 152 500 mètres ont été forés en 2021 sur la propriété aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, en appui à l'étude de faisabilité en cours. Les travaux de forage ont débuté en janvier 2021 et ont pris fin en octobre 2021; jusqu'à 12 foreuses au diamant ont été utilisées durant la campagne. La répartition pour chaque gîte est comme suit : 61 000 mètres forés à Shaft, 50 000 mètres à Valley, 30 000 mètres à Lowhee et 10 000 mètres à Mosquito. De plus, 1 500 mètres ont aussi été forés à Quesnel River. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des réseaux de veines minéralisées et des intersections à haute teneur au sein de l'estimation des ressources minérales actuelle. L'estimation des ressources minérales englobe huit gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,1 g/t Au. L'objectif du programme de forage d'exploration et de délimitation 2021 est de convertir des ressources présumées en ressources indiquées pour étayer les réserves qui seront définies dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours et d'accroître le nombre total d'onces dans les catégories de ressources présumées et indiquées en investiguant le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

Pour de plus amples détails sur les résultats de forage d'exploration, veuillez consulter les communiqués d'Osisko Développement déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur leur site Web (www.osiskodev.com).

Estimation des ressources minérales

En octobre 2020, Osisko a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo, faisant état de 3,2 millions d'onces d'or (21,4 millions de tonnes à une teneur de 4,6 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 2,7 millions d'onces d'or (21,6 millions de tonnes à une teneur de 3,9 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine Quesnel River, entièrement détenue par la société.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Barkerville Gold Mines intitulé « *NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada* » (le « rapport technique »), déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 17 novembre 2020 sous le profil de Redevances Aurifères Osisko.

Processus d'évaluation environnementale et d'obtention des permis

Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et Osisko Développement ont annoncé l'approbation de modifications aux permis miniers M-238 et M-198 permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge Phase 2. Ces modifications favorisent le maintien en emploi de 127 travailleurs à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge Phase 2 permet de poursuivre certaines activités minières pendant que le processus d'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo suit son cours. Le processus d'obtention des permis se déroule tel que prévu et l'octroi des permis est anticipé d'ici septembre 2022.

Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale (« EE ») au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique. Le projet a franchi plusieurs jalons en vue d'obtenir le certificat d'EE tel que planifié au quatrième trimestre de 2022. Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE (prévu en septembre 2022) qui accordera à Osisko Développement le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous.

- ✓ Engagement initial – Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- ✓ Décision de préparation d'EE – Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- ✓ Planification du processus – Complété
- ✓ Préparation et révision de l'application – Application déposée et sous étude
 - Incidences de l'évaluation
 - Recommandations
 - Décision
 - Après l'obtention du certificat

Technologie de tri de minerai et équipement minier de pointe

Osisko Développement a mandaté TOMRA au dernier trimestre de 2020 pour réaliser des essais de tri de minerai à l'aide d'un senseur XRT (transmission de rayons X) sur un échantillon d'environ 2 200 kg de minerai provenant du projet aurifère Cariboo. Après une étape de tamisage pour éliminer les particules fines (de moins de 10 mm), environ 1 800 kg d'échantillons, correspondant à du matériel minéralisé de teneur moyenne typiquement rencontré autour des veines à haute teneur et des zones de remplacement, ont été testés au moyen de la trieuse Tomra. En avril 2021, Osisko Développement a annoncé des résultats positifs des récents essais visant à confirmer l'utilisation du tri de minerai pour améliorer la teneur traitée des ressources minérales sur le projet aurifère Cariboo. Les détails des résultats de ces essais peuvent être consultés dans le communiqué de presse publié par la société le 22 avril 2021. Au quatrième trimestre de 2021, Osisko Développement a terminé l'installation mécanique de la trieuse de minerai Steinert. À la suite de l'installation électrique qui sera effectuée en février 2022, la mise en service devrait être complétée d'ici au début du deuxième trimestre de 2022.

Au quatrième trimestre de 2020, Osisko Développement a loué une machine à attaque ponctuelle MT720 Roadheader pendant 12 mois, qui a été utilisée à des fins d'évaluation durant le premier semestre de 2021 sur le projet Bonanza Ledge Phase 2. Au deuxième semestre de 2021, le Roadheader a plutôt été utilisé pour la construction du portail à Cow Mountain. L'appareil est présentement mis à l'abri à l'intérieur du portail, avec une protection hivernale, en attendant le début des travaux de développement de la rampe d'exploration souterraine à Lowhee. La rampe d'exploration Cow permettra d'accéder au site de prélèvement d'un échantillon en vrac de 10 000 tonnes dont le permis a été accordé en 2021 en vertu du permis d'exploration minérale MX-4-561. Le développement souterrain réalisé à l'aide du Roadheader doit atteindre le site de prélèvement de l'échantillon en vrac et le minerai devrait être traité au quatrième trimestre de 2022. De l'exploration souterraine sera aussi réalisée dans le cadre de ces travaux. Les avantages anticipés de l'utilisation d'une machine comme le Roadheader comprennent : un développement plus sécuritaire pour les opérateurs de machinerie, une diminution des ruptures de toit, un taux de développement plus rapide, une plus grande intégrité du sol à Cariboo, des galeries au profil amélioré et de meilleures conditions de terrain. L'appareil MT720 Roadheader loué a été acheté au premier trimestre de 2022. Deux autres Roadheaders (MH621) ont aussi été commandés auprès de Sandvik Canada au quatrième trimestre de 2021 et devraient arriver sur le site au quatrième trimestre de 2022 et au premier semestre de 2023.

Objectifs pour 2022

Des travaux d'exploration régionale sont planifiés aux deuxième et troisième trimestres de 2022 afin de poursuivre l'échantillonnage géochimique et la cartographie géologique des propriétés de Quesnel Terrane, en mettant l'accent sur la propriété Cayenne et le secteur entre Burns et Yanks, surnommé le couloir Yanks-Lightning.

Osisko Développement a débuté les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge Phase 2 au premier trimestre de 2021, après réception au premier trimestre de 2021 d'un avis de départ du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation sobre en carbone de la Colombie-Britannique. Osisko Développement a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des derniers permis pour la mine Bonanza Ledge Phase 2 et l'usine de Quesnel River. Le permis d'échantillonnage en vrac souterrain pour Cow Mountain a été reçu en juillet 2021. Le portail souterrain avait été finalisé au quatrième trimestre de 2021, et Osisko Développement prévoit débuter les travaux d'échantillonnage en vrac en 2022. Osisko Développement prélèvera l'échantillon en vrac du gîte Lowhee et est en voie de finaliser une étude de faisabilité pour le premier semestre de 2022.

Dépréciations – Projet Bonanza Ledge Phase 2

En mars 2021, le traitement de minerai a débuté sur le projet Bonanza Ledge Phase 2 et Osisko Développement a gagné ses premiers revenus de production précommerciale depuis la remise en service de l'usine de Quesnel River.

En raison de problèmes opérationnels survenus durant le deuxième trimestre de 2021, il a été déterminé que les coûts de production et les dépenses en immobilisations totales pour le projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés qu'initialement prévus. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 juin 2021. À la suite de ce test de dépréciation, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 36,1 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 juin 2021.

Le 30 juin 2021, le projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramené à sa valeur recouvrable de 12,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur à l'usage en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie.

En raison de problèmes opérationnels persistants, il a été déterminé que les dépenses en immobilisations et les coûts de production totaux relatifs au projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés que les revenus totaux qui devraient être générés sur la durée de vie résiduelle du projet, principalement en raison de la production moins importante. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2021. À la suite de ce test de dépréciation, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 22,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 septembre 2021.

Le 30 septembre 2021, la valeur comptable nette du projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramenée à zéro puisqu'il a été estimé que la valeur comptable nette ne serait pas recouvrée des profits nets qui devraient être générés de la vente de métaux précieux.

Le projet Bonanza Ledge Phase 2 est un projet à petite échelle de courte durée, permettant à Osisko Développement de faciliter : (i) les opportunités de gérer les obligations de remise en état historiques héritées par la société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations.

Projet aurifère San Antonio

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine située dans l'état de Sonora au Mexique. En 2020, suivant l'acquisition du projet, Osisko Développement a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. Osisko Développement a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage de 15 000 mètres ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

En 2021, Osisko Développement se consacrait à différentes activités se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et aux préparatifs en vue du traitement des stocks de minerai sur le site.

Estimation des ressources minérales

Le scénario de traitement envisage la lixiviation en tas de matériel minéralisé provenant d'une fosse à ciel ouvert. Les ressources minérales se limitent au matériel minéralisé situé à l'intérieur des tracés de fosses optimisés.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère San Antonio

Catégorie	Gîte	Tonnes (000)	Teneur en or g/t	Teneur en argent g/t	Onces d'or (000)	Onces d'argent (000 000)
Présumées	Golfo de Oro	11 700	1,3	2,7	503	1,0
	Californie	4 900	1,2	2,1	182	0,3
	Sapuchi	11 100	1,0	3,4	364	1,2
Total des ressources présumées		27 600	1,2	2,9	1 049	2,5

Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :

1. La personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources minérales, comme défini par le Règlement 43-101, est Leonardo de Souza, MAusIMM (CP), de Talisker Exploration Services Inc.
2. Les teneurs aurifères de coupure appliquées au minerai oxydé, de transition et sulfuré sont de 0,32 g/t Au, 0,36 g/t Au et 0,42 g/t Au, respectivement.
3. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
4. L'estimation des ressources minérales respecte les normes de l'ICM sur les définitions.
5. L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation à ciel ouvert, en supposant un prix de 1 550 \$ US par once d'or.
6. Les résultats sont présentés in situ. Le nombre d'onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31,103. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.
7. Talisker Exploration Services Inc. n'a connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis, d'ordre juridique, lié aux titres, à la fiscalité, d'ordre sociopolitique, lié à la commercialisation ni de tout autre enjeu pertinent qui pourrait nuire de façon importante à l'estimation des ressources minérales, autres que ceux qui pourraient être divulgués dans un rapport technique conforme au Règlement 43-101.

Obtention des permis

Osisko Développement a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude environnementale du milieu d'accueil. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40 881, Sapuchi 2 E-82/40 882, Sapuchi 3 E-82/40 883, Sapuchi 4 E-82/40 888.

Programme d'exploration

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au deuxième trimestre de 2021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, Californie et Golfo de Oro. En tout, 27 900 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ. Osisko Développement s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente, puisque de récents essais métallurgiques ont démontré que les ressources sulfurées se prêteraient bien au traitement par lixiviation en tas.

Minerai empilé

À la fin de 2021, la construction de la halde de lixiviation en tas au cyanure de sodium avait été complétée. En date du 31 décembre 2021, 47 180 tonnes avaient été concassées et placées sur la halde de lixiviation en tas.

L'installation de l'usine de traitement par charbon en colonne et l'installation des équipements connexes a été complétée au quatrième trimestre de 2021 et la mise en service a été complétée en janvier 2022. Osisko Développement est en voie de disposer de charbon imprégné pouvant être expédié et de réaliser ses premières ventes d'or au premier semestre de 2022.

Les stocks de minerai empilé ont été réévalués au montant recouvrable net en 2021, résultant en une charge de dépréciation de 21,2 millions de dollars, à la suite d'une augmentation des coûts de transport et de traitement prévus, en partie dues aux pressions inflationnistes, et, de manière moins importante, au recul du prix de l'or prévu être réalisé.

Objectifs pour 2022

Osisko Développement poursuivra ses efforts pour traiter le minerai empilé et continuera de faire progresser ses demandes de permis en cours. Maintenant que le programme de forage 2021 a été complété, Osisko Développement a l'intention de publier une estimation des ressources pour le projet au premier trimestre de 2022.

Propriétés dans la région de la Baie-James

En 2021, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard de propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. Osisko Développement a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait pas récupérée par la vente des projets. Par conséquent, ces propriétés ont été entièrement radiées.

Régime de réinvestissement des dividendes

Redevances Aurifères Osisko a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou au NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 décembre 2021, les détenteurs de 7 891 496 actions ordinaires avaient choisi de participer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,4 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a émis 120 523 actions ordinaires dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (268 173 actions ordinaires en 2020 à un taux d'escompte de 3 %). Le 14 janvier 2022, 29 929 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2021, Redevances Aurifères Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2022, Redevances Aurifères Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 16 530 668 de ses actions ordinaires émises conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2022. Les rachats quotidiens ont été limités à 87 264 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société au TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2021, soit 349 057 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a acheté, pour annulation, un total de 2 103 366 actions ordinaires pour la somme de 30,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,64 \$) dans le cadre du programme de rachat 2021.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix de l'or a offert une performance mitigée et volatile en 2021, avec des fluctuations de l'ordre de 200 \$ US l'once pour la majeure partie de l'année, atteignant un sommet de 1 960 \$ US l'once au début de janvier, pour chuter à un prix plancher de 1 680 \$ US l'once vers la fin de l'été. L'or a terminé l'année à 1 820 \$ US l'once (basé sur le prix de l'or en matinée à la LBMA), en baisse de 3,6 % ou 68 \$ US l'once comparativement au prix de clôture de 1 888 \$ US l'once l'année précédente. Le prix moyen de l'or pour l'année 2021, à 1 799 \$ US l'once, était plus élevé de 29 \$ US l'once comparativement au prix moyen de 1 770 \$ US l'once enregistré en 2020.

Le prix de l'or a été très volatile au quatrième trimestre, affichant une fourchette de variation de 112 \$ US l'once. Le prix a clôturé le quatrième trimestre à 1 820 \$ US l'once, en hausse de 77 \$ US comparativement à une valeur à la clôture de 1 743 \$ US l'once au troisième trimestre. Le prix moyen de l'or de 1 796 \$ US l'once au quatrième trimestre de 2021 affichait une légère hausse par rapport au prix de 1 790 \$ US l'once au troisième trimestre, mais une baisse de 78 \$ US l'once comparativement au quatrième trimestre de 2020.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2021	1 943 \$	1 684 \$	1 799 \$	1 820 \$
2020	2 067	1 474	1 770	1 888
2019	1 545	1 270	1 393	1 515
2018	1 355	1 178	1 268	1 279
2017	1 346	1 151	1 257	1 291

Le prix moyen de l'or en dollars canadiens s'est établi à 2 255 \$ l'once en 2021 et à 2 374 \$ l'once en 2020. Le prix moyen de l'once d'or était de 2 263 \$ au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 2 255 \$ au troisième trimestre de 2021 et 2 442 \$ au quatrième trimestre de 2020. Le prix de l'or a clôturé le quatrième trimestre de 2021 à 2 308 \$ l'once, en hausse de 87 \$ l'once depuis le 30 septembre 2021.

Devises

En 2021, la valeur du dollar canadien a varié entre 1,2040 et 1,2942 et a terminé l'année à 1,2678 (comparativement à 1,2741 au 30 septembre 2021 et à 1,2732 au 31 décembre 2020). La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,2535 en 2021, comparativement à 1,3415 en 2020.

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,2329 et 1,2942 au quatrième trimestre de 2021 avec une moyenne de 1,2603, comparativement à 1,2600 au troisième trimestre de 2021 et 1,3030 au quatrième trimestre de 2020.

La Banque du Canada a maintenu sa cible pour le taux de financement à un jour à 0,25 % lors de la rencontre tenue en décembre. La Banque du Canada a signalé son intention de normaliser graduellement sa politique monétaire afin de s'assurer que l'inflation reste sous contrôle à un niveau viable.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2021	1,2942	1,2040	1,2535	1,2678
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988
2018	1,3642	1,2288	1,2957	1,3642
2017	1,3743	1,2128	1,2986	1,2545

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)⁽¹⁾

	2021	2020	2019
	\$	\$	\$
Produits	224 877	213 630	392 599
Marge monétaire ⁽²⁾	187 231	149 930	129 718
Bénéfice brut	138 870	104 325	82 709
Dépréciation d'actifs ⁽³⁾	(126 650)	(34 298)	(260 800)
(Perte) bénéfice d'exploitation	(45 217)	41 703	(183 226)
(Perte nette) bénéfice net ⁽⁴⁾	(23 554)	16 876	(234 195)
(Perte nette) bénéfice net par action de base et dilué(e) ⁽⁵⁾	(0,14)	0,10	(1,55)
Total des actifs	2 370 622	2 397 104	1 947 253
Total de la dette à long terme	410 435	400 429	349 042
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA ⁽⁶⁾	2 265	2 373	1 817
En \$ US	1 797	1 782	1 371
Flux de trésorerie d'exploitation	106 095	107 978	91 598
Dividende par action ordinaire	0,21	0,20	0,20
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
De base	167 628	162 303	151 266
Dilué ⁽⁵⁾	167 628	162 428	151 266

- (1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
- (2) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.
- (3) Incluant la dépréciation des redevances, flux et autres intérêts, des actifs d'exploration, d'évaluation et de développement et des placements, applicable le cas échéant.
- (4) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.
- (5) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.
- (6) En raison de la perte nette pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2019, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives pour ces périodes, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – 2021

- Produits records provenant des redevances et des flux de 199,6 millions de dollars (224,9 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement), comparativement à 156,6 millions (213,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) en 2020;
- Bénéfice brut record de 138,9 millions de dollars, comparativement à 104,3 millions de dollars en 2020;
- Charges de dépréciation de 42,7 millions de dollars sur les propriétés d'exploration et d'évaluation, de 21,2 millions de dollars à l'égard des stocks de minerai empilé sur le projet San Antonio, et de 58,4 millions de dollars sur le projet Bonanza Ledge Phase 2 en 2021, tous exploités par Osisko Développement;
- Charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars en lien avec le projet Bonanza Ledge Phase 2;
- Perte d'exploitation consolidée de 45,2 millions de dollars comparativement à un bénéfice d'exploitation de 41,7 millions de dollars en 2020, en raison des charges de dépréciation et des charges d'exploitation minière engagées par Osisko Développement;
- Perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 23,6 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base et diluée, comparativement à un bénéfice net de 16,9 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base et dilué en 2020;
- Bénéfice ajusté⁶ consolidé de 59,3 millions de dollars ou 0,35 \$ par action de base comparativement à 48,4 millions de dollars ou 0,30 \$ par action de base en 2020; et
- Flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation de 106,1 millions de dollars comparativement à 108,0 millions de dollars en 2020.

Les produits provenant des redevances et des flux ont augmenté en 2021 comparativement au 2020 en raison des livraisons et des paiements plus importants en vertu des ententes de redevances et de flux, en partie contrebalancés par des prix réalisés plus bas en dollars canadiens. Les produits tirés d'ententes d'écoulement ont diminué à la suite de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en avril 2021. L'année 2021 avait aussi souffert des répercussions de la COVID-19 sur les opérations minières de plusieurs exploitants.

Le coût des ventes a diminué en 2021 comparativement à 2020, en raison principalement de la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux.

La charge pour l'épuisement a augmenté de 2,8 millions de dollars comparativement à la période correspondante en 2020, principalement en raison des livraisons et des paiements plus élevés en vertu des ententes de redevances et de flux et la répartition des ventes.

Le bénéfice brut a atteint 138,9 millions de dollars en 2021 comparativement à 104,3 millions de dollars en 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des livraisons et des paiements au titres des ententes de redevances et de flux ainsi que la baisse du coût des ventes, en partie contrebalancées par un épuisement plus important.

En 2021, la Société a subi une perte d'exploitation consolidée de 45,2 millions de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation consolidé de 41,7 millions de dollars en 2020, principalement en raison des charges de dépréciation de 21,2 millions de dollars sur les stocks de minerai empilé du projet San Antonio, des charges de dépréciation de 58,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2, des charges de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,5 millions de dollars après impôt) à l'égard des propriétés d'exploration et d'évaluation (incluant les propriétés de la Baie-James et le projet Coulon), tous gérés par Osisko Développement, et des charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars en lien avec le projet Bonanza Ledge Phase 2. En 2020, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation sur le flux diamantifère Renard de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars, après impôt).

Les charges G&A consolidées ont augmenté en 2021 résultant de la création d'Osisko Développement en novembre 2020. Les charges G&A consolidées se sont élevées à 41,3 millions de dollars en 2021, comparativement à 25,9 millions de dollars en 2020. Les charges G&A pour le secteur des redevances et des flux ont diminué légèrement à 19,6 millions de dollars, comparativement à 20,5 millions de dollars en 2020. Les charges G&A du secteur de l'exploration et du développement se sont élevées à 21,7 millions de dollars comparativement à 5,4 millions de dollars en 2020 en raison de l'accroissement des activités en 2021.

⁶ « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les frais de développement des affaires ont diminué, passant de 10,3 millions de dollars en 2020 à 4,2 millions de dollars en 2021. La diminution est principalement due à des honoraires professionnels supplémentaires encourus en 2020 en lien avec la transaction par PCI (1,8 million de dollars) et les frais d'inscription hors caisse de 1,7 million de dollars, également liés à cette transaction, dont 2,7 millions de dollars ont été pris en charge par Osisko Développement. Le solde de la diminution s'explique par une diminution des honoraires professionnels et des charges de rémunération engagés par Osisko en 2021.

En 2021, Osisko Développement a engagé des charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars en lien avec le projet Bonanza Ledge Phase 2.

En 2021, la Société a subi une perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko de 23,6 millions de dollars comparativement à un bénéfice net de 16,9 millions de dollars en 2020. L'augmentation du bénéfice brut en 2021 a été contrebalancée par les charges de dépréciation et les autres charges d'exploitation d'Osisko Développement.

Le bénéfice ajusté consolidé s'est établi à 59,3 millions de dollars en 2021, comparativement à 48,4 millions de dollars en 2020, en raison de la marge brute plus élevée, en partie contrebalancée par les charges G&A consolidées plus élevées et les charges d'exploitation minière en lien avec le projet Bonanza Ledge Phase 2. Le bénéfice ajusté pour le secteur des redevances et des flux s'est élevé à 94,4 millions de dollars en 2021, comparativement à 55,3 millions de dollars en 2020, en raison d'un bénéfice brut plus important. La perte ajustée pour le secteur de l'exploration et du développement s'est élevée à 35,1 millions de dollars en 2021, comparativement à 6,9 millions de dollars en 2020, en raison d'un accroissement des activités. Des détails sur les bénéfices ajustés (pertes ajustées) par secteur sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2021 se sont élevés à 106,1 millions de dollars, comparativement à 108,0 millions de dollars en 2020. Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation du secteur des redevances et des flux étaient de 153,2 millions de dollars en 2021 comparativement à 114,0 millions de dollars en 2020, en raison d'une marge monétaire plus élevée. Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation pour le secteur de l'exploration et du développement étaient de 47,1 millions de dollars en 2021 comparativement à 6,0 million de dollars en 2020, en raison de l'accroissement des activités. Des détails sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé de l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		2021	2020
		\$	\$
Produits	(a)	224 877	213 630
Coût des ventes	(b)	(37 646)	(63 700)
Épuisement des redevances, flux et d'autres intérêts	(c)	(48 361)	(45 605)
Bénéfice brut	(d)	138 870	104 325
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(41 265)	(25 901)
Développement des affaires	(f)	(4 168)	(10 290)
Exploration et évaluation	(g)	(1 197)	(131)
Charges d'exploitation minière	(h)	(12 919)	-
Dépréciation d'actifs	(i)	(124 538)	(26 300)
(Perte) bénéfice d'exploitation		(45 217)	41 703
Autres produits (charges), montant net	(j)	1 497	(14 561)
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat		(43 720)	27 142
Charge d'impôts sur le résultat	(k)	(12 955)	(10 913)
(Perte nette) bénéfice net		(56 675)	16 229
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(23 554)	16 876
Participations ne donnant pas le contrôle		(33 121)	(647)
(Perte nette) bénéfice net par action			
De base et diluée		(0,14)	0,10

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre					
	2021			2020		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces / carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 265	60 621	137 215	2 373	53 276	126 415
Argent vendu	32	1 671 791	52 682	27	2 524 469	67 167
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	117	176 964	20 775	94	92 200	8 692
Autres (payés en trésorerie)	-	-	14 205	-	-	11 356
			224 877			213 630

(i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 117 \$ (94 \$ US) par carat en 2021. Le prix de vente moyen comprend 34 249 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 23 \$ (18 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 142 715 carats ont été vendus à un prix moyen de 140 \$ (105 \$ US) par carat en 2021. La mine diamantifère Renard a été placée en mode d'entretien et de maintenance en mars 2020, compte tenu des problèmes structurels qui touchent les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Les activités ont redémarré à la mine en septembre 2020.

L'augmentation du nombre d'onces d'or vendues en 2021 est principalement attribuable à la pandémie de COVID-19, qui avait défavorablement affecté plusieurs opérations minières en 2020, ainsi que la forte production enregistrée en 2021, en partie compensée par la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en avril 2021. La diminution du nombre d'onces d'argent vendues en 2021 reflète principalement la diminution du nombre d'onces d'argent acquises en vertu de l'entente d'écoulement Parral suivant la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux, en partie compensée par une hausse des livraisons dans le cadre des ententes de flux.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevances. La diminution des ventes 2021 est principalement le résultat de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en avril 2021, en partie compensée par une hausse des livraisons en 2021 comparativement à 2020.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée de l'entente. L'augmentation en 2021 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en 2021 et à l'impact de la répartition des ventes.

(d) La répartition de la marge monétaire⁷ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	140 279	111 305
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(551)	(512)
Marge monétaire (en dollars)	139 728	110 793
Épuisement	(28 958)	(23 161)
Bénéfice brut	110 770	87 632
<u>Ententes de flux</u>		
Produits	59 333	45 269
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(12 752)	(8 988)
Marge monétaire (en dollars)	46 581	36 281
Épuisement	(19 135)	(21 531)
Bénéfice brut	27 446	14 750
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Total de la marge monétaire (en dollars)	186 309	147 074
Divisé par le total des produits	199 612	156 574
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,3 %	93,9 %
<u>Ententes d'écoulement</u>		
Produits	25 265	57 056
Diminués du coût des ventes	(24 343)	(54 200)
Marge monétaire (en dollars)	922	2 856
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	3,6 %	5,0 %
Épuisement	(268)	(913)
Bénéfice brut	654	1 943
Total – Bénéfice brut	138 870	104 325

(e) Les charges G&A consolidées ont augmenté en 2021 suite à la création d'Osisko Développement en novembre 2020. Les charges G&A consolidées se sont élevées à 41,3 millions de dollars en 2021, comparativement à 25,9 millions de dollars en 2020. Les charges G&A pour le secteur des redevances et des flux ont diminué légèrement en 2021 à 19,6 millions de dollars, comparativement à 20,5 millions de dollars en 2020. Les charges G&A du secteur de l'exploration et du développement se sont élevées à 21,7 millions de dollars comparativement à 5,4 millions de dollars en 2020 en raison de l'accroissement des activités en 2021.

(f) Les frais de développement des affaires ont diminué, passant de 10,3 millions de dollars en 2020 à 4,2 millions de dollars en 2021. La diminution est principalement due à des honoraires professionnels supplémentaires encourus en 2020 en lien avec la transaction par PCI (1,8 million de dollars) et les frais d'inscription hors caisse de 1,7 million de dollars, également liés à cette transaction, dont 2,7 millions de dollars ont été pris en charge par Osisko Développement. Le solde de la diminution s'explique par une diminution des honoraires professionnels et des charges de rémunération engagés par Osisko en 2021.

(g) Les charges d'exploration et d'évaluation représentent les dépenses engagées par Osisko Développement et ses filiales pour des activités générales d'exploration et pour des propriétés qui ont déjà été radiées. L'augmentation est principalement attribuable aux ententes d'options sur des propriétés d'exploration qui ont été annulées à la fin de 2020.

(h) Les charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars enregistrées en 2021 se rapportent aux dépenses d'exploitation engagées par Osisko Développement sur le projet Bonanza Ledge Phase 2.

⁷ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- (i) En 2021, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 21,2 millions de dollars à l'égard du minerai empilé (projet San Antonio, exploité par Osisko Développement) afin de réduire sa valeur comptable nette à sa valeur de réalisation nette, à la suite d'une augmentation des coûts de traitement et de transport prévus et d'une diminution du prix de l'or. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 58,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 exploité par Osisko Développement (se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails sur la charge de dépréciation). Enfin, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,5 millions de dollars après impôt) à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. Osisko Développement a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait probablement pas récupérée par la vente des projets. Par conséquent, ces propriétés ont été entièrement radiées en 2021.
- (j) En 2020, la Société avait comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard et avait radié une redevance à l'égard de laquelle les droits de redevances avaient été perdus, ainsi qu'un prêt.
- (k) Les autres produits nets de 1,5 million de dollars en 2021 comprennent des charges financières de 24,6 millions de dollars, un montant de 4,0 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, et une perte de change de 0,6 million de dollars, en partie compensés par un gain net sur placements de 13,7 millions de dollars (incluant des gains à l'acquisition de placements de 7,6 millions de dollars et une variation de la juste valeur de placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 6,3 millions de dollars), un produit découlant de la prime liée aux actions accréditatives de 7,0 millions de dollars, et des produits d'intérêts de 5,1 millions de dollars. Les autres produits comprennent aussi d'autres gains de 4,9 millions de dollars, se rapportant principalement au renversement de provisions antérieurement comptabilisées en lien avec certains fournisseurs.

Les autres charges nettes de 14,6 millions de dollars en 2020 comprennent des charges financières de 26,1 millions de dollars, des gains sur placements de 13,6 millions de dollars (incluant un gain découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées de 10,4 millions de dollars) et un montant de 7,7 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêts de 4,6 millions de dollars et un gain de change de 1,0 million de dollars.

- (l) Le taux d'imposition effectif pour 2021 est de (29,6 %) comparativement à 40,2 % en 2020. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2021 et 2020. Les éléments qui ont eu une incidence sur l'impôt effectif sont : les charges de dépréciation à l'égard de projets d'exploration, d'évaluation et de développement minier, pour lesquels aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en raison de la dispense de comptabilisation initiale, et le bénéfice des pertes non comptabilisées, des revenus imposables à un taux plus bas et la comptabilisation de pertes autres qu'en capital qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant. Des impôts en trésorerie se rapportant aux impôts à payer sur des redevances gagnées dans des juridictions étrangères ont été payés en 2021 pour un montant de 1,2 million de dollars, et pour un montant de 1,4 million de dollars en 2020. De plus, des impôts sur le résultat de 4,5 millions de dollars US (5,7 millions de dollars) étaient à payer au Mexique par une filiale d'Osisko Développement en 2021 en raison de l'acquisition du flux San Antonio par Osisko en 2020.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2021, la situation consolidée de trésorerie de la Société s'élevait à 115,7 millions de dollars, comparativement à 151,9 millions de dollars au 30 septembre 2021 et 302,5 millions de dollars au 31 décembre 2020. La trésorerie détenue par Redevances Aurifères Osisko s'élevait à 82,3 millions de dollars et la trésorerie détenue par Osisko Développement s'élevait à 33,4 millions de dollars à la fin de 2021. Au 31 décembre 2021, la Société possède un fonds de roulement négatif de 193,4 millions de dollars, en raison des débetures convertibles d'une valeur de 300 millions de dollars qui arrivent à échéance le 31 décembre 2022. La Société évaluera différentes options afin de rembourser ces débetures convertibles au courant de l'année, y compris en ayant recours à sa facilité de crédit renouvelable. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital en 2021 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie*.

Financements d'Osisko Développement

Osisko Développement. – Placement privé sans intermédiaire

En janvier 2021, Osisko Développement a complété la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 9 346 464 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

En février 2021, Osisko Développement a complété la deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 1 515 731 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant

au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Un montant de 73,9 millions de dollars du placement privé sans intermédiaire a été reçu en 2020. Les frais d'émission d'actions en lien avec la première et la deuxième tranche du placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars, après impôt).

Osisko Développement. – Placement privé d'actions accréditives par l'entremise d'un courtier

En mars 2021, Osisko Développement a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en « prise ferme » de 2 055 742 actions accréditives au prix de 9,05 \$ par action accréditive et 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditive de bienfaisance, pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars, après impôt). Les actions ont été émises à prime par rapport au prix du marché, laquelle a été comptabilisée à titre de passif courant dans les provisions et autres passifs pour 7,9 millions de dollars (net des frais d'émission d'actions attribués de 0,5 million de dollars). Le passif sera résorbé et comptabilisé aux états consolidés des résultats à titre de gain lié à la prime sur les actions accréditives lorsque les dépenses requises seront engagées. Osisko Développement s'est engagé à dépenser le produit sur des activités d'exploration et d'évaluation d'ici au 31 décembre 2022. Au 30 septembre 2021, le solde restant à dépenser s'élevait à 4,3 millions de dollars.

Facilité de crédit

En juillet 2021, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable et augmenté le montant disponible de 150,0 millions de dollars, à 550,0 millions de dollars, en plus d'une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 650,0 millions de dollars). La date d'échéance de la facilité a été reportée jusqu'au 30 juillet 2025 et peut être reportée annuellement.

La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société inclus dans le secteur des redevances, des flux et des autres intérêts (excluant les actifs détenus par Osisko Développement et ses filiales).

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux *London Inter-Bank Offer Rate* (« LIBOR ») majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En février 2021, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars pour rembourser la débenture convertible d'Investissement Québec. Au 31 décembre 2021, un montant de 113,4 millions de dollars (50,0 millions de dollars et 50,0 millions de dollars US (63,4 millions de dollars)) avait été prélevé sur la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 2,25 %, incluant la marge applicable. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2021, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Exercices terminés les	
	31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	131 094	106 244
Éléments du fonds de roulement	(24 999)	1 734
Activités d'exploitation	106 095	107 978
Activités d'investissement	(272 038)	(223 099)
Activités de financement	(19 601)	316 861
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(1 282)	(7 439)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(186 826)	194 301
Trésorerie au début de la période	302 524	108 223
Trésorerie à la fin de la période	115 698	302 524

Des détails supplémentaires sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2021 se sont élevés à 106,1 millions de dollars, comparativement à 108,0 millions de dollars en 2020. En 2021, le secteur des redevances et des flux a généré des flux de trésorerie d'exploitation de 153,2 millions de dollars, comparativement à 114,0 millions de dollars en 2020, en raison d'une marge monétaire plus élevée, laquelle a été en partie compensée par des flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 47,1 millions de dollars pour le secteur de l'exploration et du développement minier, comparativement à 6,0 millions de dollars en 2020, en raison d'un accroissement des activités par Osisko Développement.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie consolidés utilisés dans le cadre des activités d'investissement en 2021 se sont élevés à 272,0 millions de dollars, comparativement à 223,1 millions en 2020.

En 2021, Redevances Aurifères Osisko a investi 90,9 millions de dollars en droits de redevances (incluant 33,2 millions de dollars pour acquérir des redevances sur le projet Spring Valley, 14,4 millions de dollars pour acquérir une redevance sur le projet West Kenya et 12,6 millions de dollars pour acquérir une redevance sur le projet Tocantinzinho), a acquis des placements de 46,7 millions de dollars (incluant un placement additionnel de 9,2 millions de dollars auprès de Carbon Streaming Corp. et le réinvestissement du produit net du flux diamantifère Renard de 12,9 millions de dollars) et a reçu des produits de 50,9 millions de dollars suivant la vente de placements. Osisko Développement (secteur de l'exploration minière et du développement) a investi 185,3 millions de dollars dans des actifs miniers et des immobilisations corporelles, principalement sur le projet Bonanza Ledge Phase 2, le projet aurifère San Antonio et la propriété aurifère Cariboo, ainsi que 3,2 millions de dollars en dépenses d'exploration et d'évaluation.

En 2020, Osisko a acquis le projet aurifère San Antonio pour la somme de 42,0 millions de dollars US, incluant 30,0 millions de dollars US (40,0 millions de dollars) en trésorerie et 12,0 millions de dollars US (15,8 millions de dollars) en actions. De plus, la Société a payé 4,8 millions de dollars US (6,3 millions de dollars) en taxes sur la valeur ajoutée au moment de l'acquisition des actifs et 5,9 millions de dollars en frais de transaction. Osisko a aussi investi 49,2 millions de dollars pour acquérir des titres négociables et des effets à recevoir (incluant un investissement supplémentaire de 14,8 millions de dollars dans Minière Osisko) et 66,1 millions de dollars pour acquérir des redevances et des flux (incluant 12,5 millions de dollars US dans le cadre d'un partenariat stratégique avec Regulus Resources dont Osisko a acquis une redevance NSR sur le projet cuprifère-aurifère de Antakori, 12,5 millions de dollars pour acquérir la participation résiduelle de 15 % dans des droits de redevances visant un portefeuille d'actifs qui n'était pas encore en sa possession, incluant des redevances NSR sur les mines Island Gold et Lamaque, 8,5 millions de dollars pour bonifier le flux argentifère Gibraltar, 13,0 millions de dollars pour acquérir une redevance de 2,0 % NSR sur le projet Pine Point, et 5,0 millions de dollars pour acquérir une redevance de 3 % NSR sur le projet aurifère Santana, actuellement développé par Minera Alamos Inc.). La Société a reçu un produit de 10,9 millions de dollars de la vente de titres négociables et a généré 4,8 millions de dollars suivant une réduction de la trésorerie affectée (obligation détenue pour la restauration d'un site minier sur la propriété Cariboo). Les investissements dans des intérêts miniers et des immobilisations corporelles se sont élevés à 71,8 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo (aujourd'hui gérée et financée exclusivement par Osisko Développement).

Activités de financement

Les flux de trésorerie consolidés utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 19,6 millions de dollars en 2021, comparativement aux flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement de 316,9 millions de dollars en 2020.

En 2021, Osisko a remboursé une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit, réduisant ainsi le taux d'intérêt à payer sur la dette. Osisko a versé 32,5 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et acheté pour annulation un total de 2 103 366 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2021 pour la somme de 30,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,64 \$). Osisko a également reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du plan d'achat d'actions pour 14,5 millions de dollars. Les investissements d'actionnaires minoritaires dans Osisko Développement se sont établis à 36,7 millions de dollars, après déduction des frais d'émission d'actions.

En 2020, la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec. Osisko a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US (71,7 millions de dollars) sur sa facilité de crédit renouvelable, sur lequel elle a remboursé 15,0 millions de dollars US (19,2 millions de dollars), a versé 28,9 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et investi 3,9 millions de dollars en vertu de son programme de rachat 2020. La levée d'options d'achat d'actions et les actions émises en vertu du régime d'achat d'actions ont généré 7,8 millions de dollars. Osisko Développement a clôturé des financements par capitaux propres de 140,3 millions de dollars et a reçu des produits de 73,9 millions de dollars en 2020 d'un placement privé clôturé en 2021. Les frais d'émission d'actions en lien avec les financements d'Osisko Développement se sont élevés à 6,0 millions de dollars.

Prévisions pour 2022 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2022

Les prévisions d'Osisko quant aux redevances et ententes de flux pour 2022 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles des partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les OEO⁽ⁱ⁾ gagnées et la marge monétaire par catégorie de droits sont estimées ci-dessous pour 2022 :

	<u>Bas</u> (OEO)	<u>Haut</u> (OEO)	<u>Marge</u> <u>monétaire</u> (%)
Redevances	60 300	63 600	99,6 %
Ententes de flux	29 700	31 400	79,6 %
	<u>90 000</u>	<u>95 000</u>	92,5 %

(i) Les OEO tirées de droits de redevances et de flux visant des actifs détenus et gérés par Osisko Développement sont incluses dans les prévisions. Ces OEO ne sont pas comptabilisées sur une base consolidée puisqu'elles s'annulent lors de la consolidation.

Aux fins des prévisions pour 2022, les livraisons d'argent et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux de 1 800 \$ US par once d'or, 23,50 \$ US par once d'argent et un taux de change (\$ US/\$ CA) de 1,26. Les OEO du flux diamantifère Renard ont été converties en OEO en utilisant un prix de 110 \$ US par carat pour la période débutant le 1^{er} mai 2022 puisqu'avant cette date, Osisko s'est engagé à réinvestir le produit net du flux par l'entremise d'une facilité de prêt-pont mise à la disposition de l'exploitant.

Perspectives sur 5 ans

Osisko s'attend à ce que son portefeuille génère entre 130 000 et 140 000 OEO en 2026. Ces perspectives supposent que la production aura débuté sur les projets San Antonio, Cariboo, Windfall et Back Forty, entre autres. Cela suppose également que Mantos aura atteint sa capacité nominale à la suite de la récente expansion de ses activités, ainsi qu'une production accrue de certains autres exploitants qui ont annoncé des plans d'expansion.

Au-delà de cet important profil de croissance, Osisko détient plusieurs autres actifs de croissance, notamment Hermosa, Pine Point, Spring Valley, Horne 5, Casino, Copperwood/White Pine, Amulsar et autres, qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives actuelles sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers sont étalés sur une plus grande période, ou sont moins précis. À mesure que les exploitants seront en mesure de présenter une vision plus précise pour ces actifs, nous pourrions considérer les inclure dans nos perspectives à long terme.

Ces perspectives sur 5 ans sont basées sur les prévisions publiées par les partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio du prix de l'or et de l'argent de 75 : 1.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2021				2020			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
OEO ⁽²⁾	19 830	20 032	20 178	19 960	18 829	16 739	12 386	18 159
Trésorerie	115 698	151 945	254 963	320 630	302 524	160 705	201 971	158 325
Placements à court terme	-	-	3 408	3 458	3 501	21 568	21 105	21 228
Fonds de roulement	(193 350)	117 947	236 320	300 876	225 643	110 333	162 996	117 090
Total des actifs	2 370 622	2 390 325	2 410 727	2 435 861	2 397 104	2 200 070	2 128 588	2 016 189
Total de la dette à long terme	410 435	405 306	401 954	401 266	400 429	421 590	421 652	423 499
Capitaux propres	1 780 061	1 811 600	1 842 230	1 875 729	1 841 032	1 638 178	1 604 676	1 492 346
Produits	50 673	50 035	57 246	66 923	213 630	55 707	40 758	52 605
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	12 771	41 083	30 917	21 324	32 633	36 123	15 422	23 800
Dépréciation d'actifs après impôt	(40 308)	(33 320)	(40 479)	(3 794)	(3 600)	(1 281)	(3 117)	(19 300)
Bénéfice net (perte nette) ⁽³⁾	(21 184)	1 795	(14 759)	10 594	4 632	12 514	13 048	(13 318)
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e) ⁽³⁾	(0,13)	0,01	(0,09)	0,06	0,03	0,08	0,08	(0,09)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- de base	166 807	167 924	167 895	167 253	166 093	166 110	164 733	155 374
- dilué	166 807	168 220	167 895	167 711	166 321	166 397	164 815	155 374
Cours des actions à la clôture au TSX	15,48	14,23	16,99	13,84	16,13	15,75	13,56	10,50
Cours des actions à la clôture au NYSE	12,25	11,23	13,70	11,02	12,68	11,83	10,00	7,44
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX								
OR.WT	0,015	0,04	0,15	0,21	0,32	0,34	0,31	0,16
Cours des débetures à la clôture au TSX ⁽⁴⁾								
OR.DB	101,00	100,94	104,04	100,75	106,00	104,00	101,34	94,75
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 796	1 794	1 816	1 794	1 874	1 909	1 711	1 583
Taux de change à la clôture ⁽⁵⁾ (\$ US/\$ CA)	1,2678	1,2741	1,2394	1,2575	1,2732	1,3339	1,3628	1,4187

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Excluant les OEO découlant du flux diamantifère Renard en 2021 et au quatrième trimestre de 2020.

(3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.

(4) Les débetures convertibles à 4 % d'Osisko sont présentées par tranche d'une valeur nominale de 100,00 \$.

(5) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Durant le quatrième trimestre de 2021, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,5 millions de dollars après impôt) à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. Les charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars ont aussi été encourues pour le projet Bonanza Ledge Phase 2, exploité par Osisko Développement.

Durant les deuxième et troisième trimestres de 2021, Osisko Développement a comptabilisé des charges de dépréciation de 36,1 millions de dollars et de 22,3 millions de dollars, respectivement, à l'égard de son projet Bonanza Ledge Phase 2. Durant le premier trimestre de 2021, Osisko Développement a complété un financement d'actions accréditatives pour un produit brut de 33,6 millions de dollars.

Durant le quatrième trimestre de 2020, Osisko Développement a complété deux financements pour un produit brut de 140,3 millions de dollars. De plus, Osisko Développement a reçu un produit brut de 73,9 millions de dollars en 2020 découlant d'un placement privé clôturé en 2021.

Durant le troisième trimestre de 2020, la Société a acquis le projet aurifère San Antonio au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US, incluant 30,0 millions de dollars US en trésorerie et 12,0 millions de dollars US en actions.

Durant le deuxième trimestre de 2020, la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec.

Au premier trimestre de 2020, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

Résultats du quatrième trimestre

Faits saillants financiers

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés les 31 décembre					
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾		Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		Consolidé ^(vi)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	50 673	64 560	2 827	-	50 673	64 560
Marge monétaire ^(iv)	47 027	46 324	-	-	47 027	46 324
Bénéfice brut	34 763	32 776	-	-	34 763	32 776
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(5 839)	(8 600)	(5 801)	(4 873)	(11 640)	(13 473)
Charges d'exploitation minière	-	-	(12 919)	-	(12 919)	-
Bénéfice net (perte nette)	21 879	11 756	(57 102)	(7 771)	(35 223)	3 985
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	21 879	11 756	(43 063)	(7 124)	(21 184)	4 632
Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires d'Osisko	0,13	0,07	(0,26)	(0,04)	(0,13)	0,03
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) ^(v)	23 808	19 577	(20 519)	(4 093)	3 289	15 484
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) par action de base ^(v)	0,14	0,12	(0,12)	(0,02)	0,02	0,09
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ^(vi)						
Avant les éléments du fonds de roulement	40 276	36 211	(14 639)	(8 154)	25 637	28 057
Éléments du fonds de roulement	(5 157)	(2 113)	(7 709)	6 689	(12 866)	4 576
Après les éléments du fonds de roulement	35 119	34 098	(22 348)	(1 465)	12 771	32 633
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ^(vi)	(23 772)	(42 430)	(18 655)	(24 181)	(42 427)	(66 611)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 998)	(39 007)	2 431	219 662	(5 567)	180 655

- (i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation des redevances, des flux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement). Représente le secteur d'exploitation de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.
- (iii) Aux 31 décembre 2021 et 2020.
- (iv) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.
- (v) Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.
- (vi) Les résultats consolidés sont nets des transactions intersectorielles et des ajustements relatifs aux conventions comptables. Se reporter à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

Sommaire des résultats financiers

- Produits records provenant des redevances et des flux de 50,7 millions de dollars (aucun revenu des ententes d'écoulement au quatrième trimestre de 2021) comparativement à 48,8 millions de dollars (64,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) au quatrième trimestre de 2020;
- Bénéfice brut de 34,8 millions de dollars comparativement à 32,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020;
- Charges de dépréciation de 42,7 millions de dollars à l'égard des propriétés d'exploration et d'évaluation, et de 5,8 millions de dollars sur les stocks de minerai empilé du projet San Antonio, et charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars sur le projet Bonanza Ledge Phase 2;
- Perte d'exploitation consolidée de 38,2 millions de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation consolidé de 21,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, en raison des charges de dépréciation et des charges d'exploitation minière engagées par Osisko Développement;
- Perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 21,2 millions de dollars ou 0,13 \$ par action de base et diluée, comparativement à un bénéfice net de 4,6 millions de dollars ou 0,03 \$ par action de base et diluée au quatrième trimestre de 2020;
- Bénéfice ajusté consolidé⁸ de 3,3 millions de dollars ou de 0,02 \$ par action de base, comparativement à 15,5 millions de dollars ou à 0,09 \$ par action de base au quatrième trimestre de 2020; et
- Flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation de 12,8 millions de dollars comparativement à 32,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020.

8 « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les produits provenant des redevances et des flux ont augmenté au quatrième trimestre de 2021 comparativement au quatrième trimestre de 2020 en raison des livraisons et des paiements plus importants en vertu des ententes de redevances et de flux, en partie contrebalancés par des prix réalisés plus bas. Les produits tirés d'ententes d'écoulement étaient nuls au quatrième trimestre de 2021 puisque l'entente d'écoulement Parral a été convertie en un flux en avril 2021. Le quatrième trimestre avait aussi souffert des répercussions de la COVID-19 sur les opérations minières de plusieurs exploitants.

Le coût des ventes a diminué de 14,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 2020, suivant la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux.

Les charges d'épuisement ont diminué de 1,3 million de dollars comparativement à la période correspondante en 2020, reflétant principalement la répartition des ventes.

Le bénéfice brut a atteint 34,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 32,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des livraisons et des paiements au titre des ententes de redevances et de flux ainsi qu'à la baisse du coût des ventes et des charges de l'épuisement.

Au quatrième trimestre de 2021, la Société a subi une perte d'exploitation consolidée de 38,2 millions de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation consolidé de 19,3 millions de dollars à la période correspondante en 2020, principalement en raison des charges de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,5 millions de dollars après impôt) à l'égard des propriétés d'exploration et d'évaluation (incluant les propriétés de la Baie-James et le projet Coulon) et de 5,8 millions de dollars sur les stocks de minerai empilé du projet San Antonio, en plus des charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars sur le projet Bonanza Ledge Phase 2, tous gérés par Osisko Développement.

Les charges G&A consolidées ont augmenté au quatrième trimestre de 2021 résultant de la création d'Osisko Développement en novembre 2020. Les charges G&A consolidées étaient de 10,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 7,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Les charges G&A du secteur des redevances et des flux ont diminué au quatrième trimestre de 2021, s'établissant à 4,7 millions de dollars comparativement à 6,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, principalement en raison de la réduction des charges de rémunération. Les charges G&A du secteur de l'exploration et du développement se sont élevées à 6,1 millions de dollars comparativement à 1,6 million de dollars en 2020, en raison de l'accroissement des activités en 2021.

Les frais de développement des affaires ont diminué à 1,1 million de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 5,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. La diminution est principalement due à des honoraires professionnels supplémentaires encourus au quatrième trimestre de 2020 en lien avec la transaction par PCI (1,8 million de dollars) et les frais d'inscription hors caisse de 1,7 million de dollars, également liés à cette transaction, dont 2,7 millions de dollars ont été pris en charge par Osisko Développement. Le solde de la diminution s'explique par une diminution des honoraires professionnels engagés par Osisko en 2021.

Au quatrième trimestre de 2021, Osisko Développement a engagé des charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars sur le projet Bonanza Ledge Phase 2.

Au quatrième trimestre de 2021, la Société a généré un bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires d'Osisko de 21,2 millions de dollars, comparativement à 4,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, principalement en raison des charges de dépréciation comptabilisées par Osisko Développement, en partie compensées par des gains nets sur les placements.

Le bénéfice ajusté consolidé était de 3,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 15,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, principalement en raison des charges d'exploitation minière sur le projet Bonanza Ledge Phase 2 et des impôts sur le résultat payés au Mexique par une filiale d'Osisko Développement au lien avec le flux San Antonio. Le bénéfice ajusté pour le secteur des redevances et des flux s'est élevé à 23,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 19,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, en raison d'une marge brute plus importante. La perte ajustée pour le secteur de l'exploration et du développement s'est élevée à 20,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 4,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, en raison de l'accroissement des activités, des charges d'exploitation minière sur le projet Bonanza Ledge Phase 2 et des impôts sur le résultat payés au Mexique par une filiale d'Osisko Développement. Des détails sur les bénéfices ajustés (pertes ajustées) par secteur sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie nets consolidés générés par les activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2021 étaient de 12,8 millions de dollars comparativement à 32,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation du secteur des redevances et des flux sont restés stables, à 35,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 34,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation pour le secteur de l'exploration et du développement étaient de 22,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 1,5 million de dollars au quatrième trimestre de 2020, en raison de l'accroissement des activités. Des détails sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les 31 décembre	
		2021	2020
		\$	\$
Produits	(a)	50 673	64 560
Coût des ventes	(b)	(3 646)	(18 236)
Épuisement des redevances, flux et d'autres intérêts	(c)	(12 264)	(13 548)
Bénéfice brut	(d)	34 763	32 776
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(10 829)	(7 842)
Développement des affaires	(f)	(1 130)	(5 608)
Exploration et évaluation	(g)	319	(23)
Charges d'exploitation minière	(h)	(12 919)	-
Dépréciation d'actifs	(i)	(48 451)	-
(Perte) bénéfice d'exploitation		(38 247)	19 303
Autres produits (charges), montant net	(j)	4 254	(6 973)
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat		(33 993)	12 330
Charge d'impôts sur le résultat	(k)	(1 230)	(8 345)
(Perte nette) bénéfice net		(35 223)	3 985
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(21 184)	4 632
Participations ne donnant pas le contrôle		(14 039)	(647)
(Perte nette) bénéfice net par action			
De base et diluée		(0,13)	0,03

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 décembre					
	2021			2020		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces / carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 270	13 697	31 125	2 444	16 174	39 528
Argent vendu	29	316 086	9 166	32	551 065	17 637
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	146	47 141	6 884	98	43 904	4 284
Autres (payés en trésorerie)	-	-	3 498	-	-	3 111
			50 673			64 560

(i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 146 \$ (116 \$ US) par carat au quatrième trimestre de 2021. Le prix de vente moyen comprend 8 042 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 37 \$ (29 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 39 099 carats ont été vendus à un prix moyen de 169 \$ (134 \$ US) par carat au quatrième trimestre de 2021. La mine diamantifère Renard a été placée en mode d'entretien et de maintenance en mars 2020, compte tenu des problèmes structurels qui touchent les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Les activités ont redémarré à la mine en septembre 2020.

La diminution du nombre d'onces d'or vendues au quatrième trimestre de 2021 est principalement le résultat de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en avril 2021, en partie compensée par une hausse des livraisons dans le cadre des autres ententes de redevance. La diminution du nombre d'onces d'argent vendues au quatrième trimestre de 2021 est principalement le résultat de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevance. La diminution du coût des ventes au quatrième trimestre de 2021 est principalement le résultat de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en avril 2021, en partie compensée par une hausse des livraisons au quatrième trimestre de 2021 comparativement au quatrième trimestre de 2020.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée de l'entente. La diminution au quatrième trimestre de 2021 est principalement le résultat de la répartition des ventes.

(d) La répartition de la marge monétaire⁹ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	34 502	34 393
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(233)	(94)
Marge monétaire (en dollars)	34 269	34 299
Épuisement	(7 324)	(7 400)
Bénéfice brut	26 945	26 899
<u>Ententes de flux</u>		
Produits	16 171	14 371
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(3 413)	(3 056)
Marge monétaire (en dollars)	12 758	11 315
Épuisement	(4 940)	(5 940)
Bénéfice brut	7 818	5 375
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Total marge monétaire (en dollars)	47 027	45 614
Divisé par le total des produits	50 673	48 764
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	92,8 %	93,5 %
<u>Ententes d'écoulement</u>		
Produits	-	15 796
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	-	(15 086)
Marge monétaire (en dollars)	-	710
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	-	4,5 %
Épuisement	-	(208)
Bénéfice brut	-	502
Total – Bénéfice brut	34 763	32 776

(e) Les charges G&A consolidées ont augmenté au quatrième trimestre de 2021 résultant de la création d'Osisko Développement en novembre 2020. Les charges G&A consolidées étaient de 10,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 7,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Les charges G&A du secteur des redevances et des flux ont diminué pour s'établir à 4,7 millions de dollars, comparativement à 6,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, principalement en raison de la diminution des charges de rémunération. Les charges G&A du secteur de l'exploration et du développement se sont élevées à 6,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 1,6 million de dollars au quatrième trimestre de 2020, en raison d'un accroissement des activités.

(f) Les frais de développement des affaires ont diminué à 1,1 million de dollars au quatrième trimestre de 2021 comparativement à 5,6 millions de dollars en 2020. La diminution est principalement due à des honoraires professionnels supplémentaires encourus en 2020 en lien avec la transaction par PCI (1,8 million de dollars) et les frais d'inscription hors caisse de 1,7 million de dollars, également liés à cette transaction, dont 2,7 millions de dollars ont été pris en charge par Osisko Développement. Le solde de la diminution s'explique par une diminution des honoraires professionnels et des charges de rémunération engagés par Osisko en 2021.

(g) Les charges d'exploration et d'évaluation représentent les dépenses engagées par Osisko Développement et ses filiales pour des activités générales d'exploration et pour des propriétés qui ont déjà été radiées.

(h) Les charges d'exploitation minière de 12,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 se rapportent aux charges d'exploitation engagées par Osisko Développement sur le projet Bonanza Ledge Phase 2.

⁹ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- (i) Au quatrième trimestre de 2021, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 5,8 millions de dollars à l'égard du minerai empilé (projet San Antonio, exploité par Osisko Développement) afin de réduire sa valeur comptable nette à sa valeur de réalisation nette, à la suite d'une augmentation des coûts de traitement et de transport prévus et d'une diminution du prix de l'or prévu être réalisé. La Société a aussi comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,5 millions de dollars après impôt) à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. Osisko Développement a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente du projet. Par conséquent, ces propriétés ont été radiées.
- (j) Les autres produits nets de 4,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 comprennent des charges financières de 6,3 millions de dollars et un montant de 1,3 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un gain net sur placements de 6,7 millions de dollars (incluant une variation de la juste valeur de placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 6,2 millions de dollars), un produit découlant de la prime liée aux actions accréditatives de 1,1 million de dollars, et des produits d'intérêts de 1,1 million de dollars. Les autres produits comprennent aussi d'autres gains de 2,7 millions de dollars, se rapportant principalement au renversement de provisions comptabilisées antérieurement en lien avec certains fournisseurs.

Les autres charges nettes de 7,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comprennent des charges financières de 6,2 millions de dollars et un montant de 3,7 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un gain net sur placements de 2,2 millions de dollars et un produit d'intérêt de 1,1 million de dollars.

- (k) Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2021 est de (3,6 %) comparativement à 67,7 % au quatrième trimestre de 2020. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2021 et 2020. Les éléments qui ont eu une incidence sur l'impôt effectif sont : les charges de dépréciation à l'égard de projets d'exploration, d'évaluation et de développement minier, pour lesquels aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en raison de la dispense de comptabilisation initiale, et le bénéfice des pertes non comptabilisées, des revenus imposables à un taux plus bas et la comptabilisation de pertes autres qu'en capital qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant. Des impôts en trésorerie, se rapportant aux impôts à payer sur les redevances gagnées dans des juridictions étrangères, ont été payés au quatrième trimestre de 2021 pour un montant de 0,3 million de dollars, et pour un montant de 0,4 million de dollars au quatrième trimestre de 2020. De plus, des impôts sur le résultat de 4,5 millions de dollars US (5,7 millions de dollars) étaient à payer au Mexique par une filiale d'Osisko Développement au quatrième trimestre de 2020 en raison de l'acquisition du flux San Antonio en 2020.

Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : (i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko et de ses filiales, autres qu'Osisko Développement et ses filiales, sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, flux et autres intérêts. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko Développement et de ses filiales sont attribuables au secteur d'exploitation relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers.

Les tableaux suivants présentent les principaux actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie par secteur d'exploitation (en milliers de dollars) :

	Aux 31 décembre 2021 et 2020			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		
	(Redevances, flux et autres intérêts)	(Exploration, évaluation et développement de projets miniers)	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$	\$
Actifs et passifs				
Au 31 décembre 2021				
Trésorerie	82 291	33 407	-	115 698
Actifs courants	91 594	61 422	(90)	152 926
Placements dans des entreprises associées et autres placements	231 884	62 480	-	294 364
Redevances, flux et autres intérêts	1 247 489	-	(92 688)	1 154 801
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	7 991	559 332	68 332	635 655
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 635	-	3 635
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total des actifs	1 691 958	703 110	(24 446)	2 370 622
Total des passifs (excluant la dette à long terme)	89 416	115 156	(24 446)	180 126
Dette à long terme	406 671	3 764	-	410 435
Au 31 décembre 2020				
Trésorerie	105 097	197 427	-	302 524
Actifs courants	117 592	218 478	(882)	335 188
Placements dans des entreprises associées et autres placements	166 589	110 144	-	276 733
Redevances, flux et autres intérêts	1 203 781	-	(87 653)	1 116 128
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 011	407 000	73 501	489 512
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	41 869	650	42 519
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total des actifs	1 609 344	802 144	(14 384)	2 397 104
Total des passifs (excluant la dette à long terme)	67 449	102 578	(14 384)	155 643
Dette à long terme	400 429	-	-	400 429

- (i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement).
- (iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont reclassés lors de la consolidation, ainsi que des ajustements découlant des différences de conventions comptables concernant la comptabilisation des produits.

	Pour les trois mois terminés les 31 décembre 2021 et 2020			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		
	(Redevances, flux et autres intérêts)	(Exploration, évaluation et développement de projets miniers)	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$	\$
Produits, charges et flux de trésorerie				
Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2021				
Produits	50 673	2 827	(2 827)	50 673
Bénéfice brut	34 763	-	-	34 763
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(5 839)	(5 801)	-	(11 640)
Charges d'exploitation minière	-	(12 919)	-	(12 919)
Dépréciations d'actifs	-	(48 451)	-	(48 451)
Bénéfice net (perte nette)	21 879	(57 102)	-	(35 223)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	40 276	(14 639)	-	25 637
Éléments du fonds de roulement	(5 157)	(7 709)	-	(12 866)
Après les éléments du fonds de roulement	35 119	(22 348)	-	12 771
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(23 772)	(18 655)	-	(42 427)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 998)	2 431	-	(5 567)
Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2020				
Produits	64 560	-	-	64 560
Bénéfice brut	32 776	-	-	32 776
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(8 600)	(4 873)	-	(13 473)
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	11 756	(7 771)	-	3 985
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	36 211	(8 154)	-	28 057
Éléments du fonds de roulement	(2 113)	6 689	-	4 576
Après les éléments du fonds de roulement	34 098	(1 465)	-	32 633
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42 430)	(24 181)	-	(66 611)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(39 007)	219 662	-	180 655

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement).

(iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont reclassés lors de la consolidation, ainsi que des ajustements découlant des différences de conventions comptables concernant la comptabilisation des produits.

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020				
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	(Redevances, flux et autres intérêts)	(Exploration, évaluation et développement de projets miniers)		
	\$	\$	\$	\$
Produits, charges et flux de trésorerie				
Exercice terminé le 31 décembre 2021				
Produits	224 877	7 275	(7 275)	224 877
Bénéfice brut	138 870	-	-	138 870
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(23 778)	(22 852)	-	(46 630)
Charges d'exploitation minière	-	(12 919)	-	(12 919)
Dépréciations	(4 400)	(122 250)	-	(126 650)
Bénéfice net (perte nette)	77 277	(133 952)	-	(56 675)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	158 632	(21 828)	(5 710)	131 094
Éléments du fonds de roulement	(5 413)	(19 586)	-	(24 999)
Après les éléments du fonds de roulement	153 219	(41 414)	(5 710)	106 095
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(120 766)	(156 982)	5 710	(272 038)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(54 339)	34 738	-	(19 601)
Exercice terminé le 31 décembre 2020				
Produits	213 630	-	-	213 630
Bénéfice brut	104 325	-	-	104 325
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(28 021)	(8 301)	-	(36 322)
Dépréciations	(36 298)	-	-	(36 298)
Bénéfice net (perte nette)	23 501	(7 272)	-	16 229
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	116 631	(10 387)	-	106 244
Éléments du fonds de roulement	(2 669)	4 403	-	1 734
Après les éléments du fonds de roulement	113 962	(5 984)	-	107 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(161 131)	(61 968)	-	(223 099)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	109 444	207 417	-	316 861

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement).

(iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont reclassés lors de la consolidation, ainsi que des ajustements découlant des différences de conventions comptables concernant la comptabilisation des produits.

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Tous les produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances de métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et autres intérêts. Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, les produits tirés de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts proviennent des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2021						
Redevances	134 544	1 112	6	4 617	-	140 279
Ententes de flux	27 624	20 284	1 548	-	9 877	59 333
Ententes d'écoulement	25 265	-	-	-	-	25 265
	187 433	21 396	1 554	4 617	9 877	224 877
2020						
Redevances	106 780	554	52	3 919	-	111 305
Ententes de flux	13 999	19 862	2 098	-	9 310	45 269
Ententes d'écoulement	57 056	-	-	-	-	57 056
	177 835	20 416	2 150	3 919	9 310	213 630

(i) 83 % des produits nord-américains ont été générés au Canada en 2021 (65 % en 2020).

En 2021, un droit de redevance a généré des produits de 81,3 millions de dollars (66,8 millions de dollars en 2020), ce qui représente 41 % des produits (43 % des produits en 2020) (en excluant les produits générés des ententes d'écoulement).

En 2021, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 89 % et 9 % des produits, respectivement (87 % et 11 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement). En 2020, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 94 % et 4 % des produits, respectivement (92 % et 6 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, aux 31 décembre 2021 et 2020, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2021							
Redevances	595 931	57 673	13 742	20 453	-	15 215	703 014
Ententes de flux	185 031	173 773	-	-	28 272	51 055	438 131
Ententes d'écoulement	-	-	8 960	-	4 696	-	13 656
	780 962	231 446	22 702	20 453	32 968	66 270	1 154 801
31 décembre 2020							
Redevances	576 835	46 374	9 924	8 313	-	15 215	656 661
Ententes de flux	172 879	183 679	1 481	-	28 392	54 510	440 941
Ententes d'écoulement	5 690	-	8 119	-	4 717	-	18 526
	755 404	230 053	19 524	8 313	33 109	69 725	1 116 128

(i) 82 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 31 décembre 2021 (86 % au 31 décembre 2020).

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les stocks, les intérêts miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation se rapportant à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers (en excluant les transactions intersectorielles) sont situés au Canada et au Mexique, et se détaillent comme suit aux 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Canada	Mexique	Total	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Actifs</u>						
Stocks	13 933	4 663	18 596	1 599	25 705	27 304
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	455 849	103 483	559 332	344 903	62 097	407 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 635	-	3 635	40 680	1 189	41 869
Total des actifs	627 937	75 173	703 110	704 998	97 146	802 144

Transactions entre parties liées

En 2021, des produits d'intérêts de 3,6 millions de dollars ont été comptabilisés sur des effets à recevoir d'entreprises associées (2,7 millions de dollars en 2020). Au 31 décembre 2021, des intérêts à recevoir des entreprises associées de 4,6 millions de dollars sont inclus dans les sommes à recevoir (1,9 million de dollars au 31 décembre 2020). Les prêts, les effets à recevoir et une débenture convertible d'entreprises associées s'élevaient à 42,3 millions de dollars au 31 décembre 2021 (33,4 millions de dollars au 31 décembre 2020) et étaient inclus dans les autres placements aux bilans consolidés.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux rubriques *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* et *Placements en capitaux propres*.

Obligations contractuelles et engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 décembre 2021, la Société avait des engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux, comme indiqué dans le tableau suivant :

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US 25,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	10,0 millions \$ 35,0 millions \$ 60,0 millions \$ 40,0 millions \$ (optionnel)	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété. Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(7)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en jan. 2019
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(7)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en jan. 2019
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en déc. 2021
Mantos Blancos – flux ⁽⁴⁾		100 %			% du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 \$	40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
Sasa – flux ⁽⁵⁾		100 %			5,96 \$		40 ans	Novembre 2015
Gibraltar – flux ⁽⁶⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020

- Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 décembre 2021, un total de 2,7 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 31 décembre 2021, un total de 0,9 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenue actionnaire de Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (35,6 % au 31 décembre 2021).
- Le flux San Antonio n'a pas été inclus puisqu'il est annulé suivant la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Équipement minier et contrats de service

Au 31 décembre 2021, Osisko Développement avait des engagements pour l'achat d'équipement minier et des contrats de service totalisant 40,9 millions de dollars, incluant 33,3 millions de dollars exigibles en 2022 et 7,6 millions de dollars en 2023.

Passifs financiers

Au 31 décembre 2021, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception des débetures convertibles, de la facilité de crédit renouvelable, des financements d'équipement et des obligations locatives, lesquels sont décrits ci-dessous (en milliers de dollars) :

	Montant total à payer	Échéance	Au 31 décembre 2021				
			Paiements annuels estimatifs				
			2022	2023	2024	2025	2026-2029
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Débetures convertibles	312 000	31 décembre 2022	312 000	-	-	-	-
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱ⁾	128 788	30 juillet 2025	4 297	4 297	4 297	115 897	-
Financements d'équipement	3 969	10 octobre 2025	1 584	1 664	393	328	-
Obligations locatives	20 213	31 décembre 2029	9 388	2 919	1 478	1 291	5 137
	<u>464 970</u>		<u>327 269</u>	<u>8 880</u>	<u>6 168</u>	<u>117 516</u>	<u>5 137</u>

(i) L'intérêt à payer est basé sur les taux d'intérêt et les taux de change en date du 31 décembre 2021.

Contrats de change

En 2021, la Société a conclu des contrats de change (options tunnel) pour vendre des dollars américains et acheter des dollars canadiens pour un montant nominal total de 3,0 millions de dollars US. Les contrats ont été établis afin de protéger les revenus en dollars canadiens (provenant de la vente des onces d'or reçues en vertu de redevances libellées en dollars américains) contre une hausse du dollar canadien. La juste valeur des contrats est enregistrée à chaque période de présentation de l'information aux bilans consolidés. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des contrats en vigueur était négligeable.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Données sur les actions en circulation

Au 24 février 2022, 166 217 925 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au total, 3 715 390 options étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Des débetures convertibles non garanties de premier rang de 300,0 millions de dollars sont en circulation et convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action ordinaire, ce qui représente un total de 13 106 160 actions ordinaires si toutes les débetures sont converties.

Événements postérieurs au 31 décembre 2021

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Du 1^{er} janvier 2022 au 24 février 2022, la Société a acheté, pour annulation, un total de 347 492 actions ordinaires pour la somme de 4,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,04 \$) dans le cadre du programme de rachat 2022.

Acquisition proposée de Tintic par Osisko Développement

Le 25 janvier 2022, Osisko Développement a annoncé la signature d'ententes définitives (collectivement, les « ententes ») avec IG Tintic LLC et Ruby Hollow LLC (collectivement, les « vendeurs ») visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (la « transaction »). À la clôture de la transaction, Osisko Développement fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine Trixie (« Trixie ») actuellement en production, et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédés par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah.

Conformément aux modalités de la transaction, Osisko Développement fera l'acquisition de 100 % de Tintic auprès des vendeurs, moyennant des paiements totalisant, à la clôture, environ 177 millions de dollars US, dont environ 54 millions de dollars US seront versés en trésorerie et environ 123 millions de dollars US par l'émission de 35 099 611 actions ordinaires d'Osisko Développement au prix de 4,32 \$ CA par action.

De plus, Osisko Développement paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions ordinaires au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de minerai extrait de Trixie depuis le 1^{er} janvier 2018 accumulés en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Osisko Bermuda a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux (le « flux ») avec une filiale à part entière d'Osisko Développement. Le paiement initial en espèces en vertu du flux, d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US, sera utilisé par Osisko Développement pour financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, Osisko Développement livrera à Osisko Bermuda un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné, et de 4,0 % par la suite.

La transaction devrait être clôturée au deuxième trimestre de 2022, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et de la satisfaction des conditions de clôture usuelles.

Placement privé sans intermédiaire d'Osisko Développement

Le 7 février 2022, Osisko Développement a annoncé un placement privé sans intermédiaire (le « placement ») visant 31 500 000 reçus de souscription d'Osisko Développement (les « reçus de souscription ») au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription pour un produit brut totalisant jusqu'à environ 110,3 millions de dollars US. Chaque reçu de souscription émis dans le cadre du placement confèrera au porteur le droit de recevoir, après satisfaction de la condition de libération de l'entiercement (telle que définie ci-dessous) et sans autre paiement de contrepartie, une unité d'Osisko Développement (chacune, une « unité »). Chaque unité se composera d'une action ordinaire du capital social d'Osisko Développement (chacune, une « action ordinaire »), et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »), chaque bon de souscription confèrant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire pendant une période de cinq ans suivant la date d'émission. Le produit brut du placement sera détenu en main tierce dans l'attente, entre autres choses, de l'inscription des actions ordinaires à la NYSE (la « condition de libération de l'entiercement »), laquelle est conditionnelle à ce qu'Osisko Développement respecte les exigences d'inscription de la NYSE et puisse impliquer, entre autres choses, un regroupement des actions ordinaires. Si la condition de libération de l'entiercement est respectée, Osisko Développement s'attend à ce que le produit du placement soit utilisé pour faire avancer la mise en valeur des actifs minéraux d'Osisko Développement et aux fins générales de l'entreprise. Le placement reste sujet à l'approbation des autorités réglementaires.

Placement privé par voie de prise ferme d'Osisko Développement

Le 9 février 2022, Osisko Développement a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 20 225 000 reçus de souscription d'Osisko Développement (les « reçus de souscription de prise ferme ») et/ou d'unités d'Osisko Développement (les « unités de prise ferme » et, collectivement avec les reçus de souscription de prise ferme, les « valeurs mobilières offertes ») au prix de 4,45 \$ par valeur mobilière offerte (le « prix d'émission »), pour un produit brut totalisant 90,0 millions de dollars (le « placement par voie de prise ferme »). Chaque unité de prise ferme se composera d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription de prise ferme »), chaque bon de souscription de prise ferme conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 7,60 \$ par action ordinaire pendant une période de 60 mois suivant la date de clôture du placement par voie de prise ferme. Chaque reçu de souscription de prise ferme confèrera au porteur le droit de recevoir, après satisfaction de la condition de libération de l'entiercement (telle que définie ci-dessous), et sans autre paiement de contrepartie, une unité de prise ferme. Osisko Développement a accordé aux souscripteurs une option, pouvant être exercée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du placement par voie de prise ferme, leur permettant d'acheter jusqu'à 3 033 750 reçus de souscription de prise ferme et/ou d'unités de prise ferme additionnels au prix d'émission pour un produit brut additionnel de jusqu'à 13,5 millions de dollars. Le produit brut de la vente de reçus de souscription de prise ferme, après déduction des frais des souscripteurs et de 50 % des commissions payables aux souscripteurs en lien avec les reçus de souscription de prise ferme, sera placé en main tierce et sera libéré immédiatement avant la réalisation de l'acquisition proposée de Tintic par Osisko Développement. Si la condition de libération de l'entiercement n'est pas satisfaite avant la date qui est 90 jours après la clôture du placement par voie de prise ferme, le produit en main tierce du placement par voie de prise ferme sera remis aux détenteurs des reçus de souscription de prise ferme. Osisko Développement a l'intention d'utiliser le produit net du placement par voie de prise ferme pour faire avancer la mise en valeur des actifs minéraux de la société, dont le projet aurifère Cariboo, le projet aurifère San Antonio et les propriétés détenues par Tintic en supposant la réalisation de l'acquisition de Tintic, et aux fins générales de l'entreprise. La date de clôture prévue du placement par voie de prise ferme se situe le ou autour du 2 mars 2022 et reste sujette à certaines conditions usuelles.

Bons de souscription

Le 18 février 2022, 5 480 000 bons de souscription d'Osisko sont arrivés à échéance sans avoir été levés.

Dividende

Le 24 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2022 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2022.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les valeurs mobilières de la Société, un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC ») ainsi que les risques additionnels décrits ci-dessous. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Estimations, prévisions et perspectives de production

La Société prépare des estimations, des prévisions et des perspectives de production future attribuable aux opérations minières liées aux actifs à l'égard desquels la Société détient une redevance, un flux ou un autre intérêt (« opérations minières »). Elle s'appuie sur les renseignements publics et d'autres informations qu'elle reçoit des propriétaires, des exploitants et des experts indépendants responsables des opérations minières afin de préparer ses estimations, ses prévisions et ses perspectives. Ces informations sont naturellement imprécises puisqu'elles dépendent du jugement des personnes responsables des opérations minières ainsi que des personnes qui révisent et évaluent les informations géologiques et techniques. Ces estimations et projections se fondent sur les plans miniers existants et d'autres hypothèses relatives aux opérations minières qui changent de temps à autre et sur lesquelles la Société n'a aucun contrôle, notamment la disponibilité, l'accessibilité, la suffisance et la qualité du minerai, les coûts de production, la capacité des exploitants de maintenir ou d'accroître les niveaux de production, la suffisance des infrastructures, le rendement du personnel et de l'équipement, la capacité de conserver et d'obtenir des intérêts miniers et des permis, et la conformité à la réglementation et aux lois actuelles et futures. Ces informations sont de nature prospective et aucune garantie ne peut être donnée à l'égard de la réalisation de ces estimations et de ces projections de production. La production attribuable réelle peut varier par rapport aux estimations, prévisions et perspectives de la Société pour diverses raisons, notamment : l'écart entre le minerai réellement extrait et les estimations de teneur, de tonnage, de dilution, des caractéristiques métallurgiques et autres; le fait que le minerai réellement extrait se prête moins bien que prévu à l'extraction ou au traitement; les facteurs d'exploitation à court terme relatifs aux réserves de minerai, comme la nécessité d'un développement séquentiel des gisements et le traitement de nouvelles ou différentes teneurs de minerai; les retards dans le début et l'accroissement de la production des nouvelles mines; la révision des plans d'exploitation minière; les formations minéralisées inhabituelles ou inattendues; les risques et les dangers associés aux opérations minières, y compris, mais sans s'y limiter, les effondrements, les éboulis, les coups de charge, les écroulements de parois de fosse, l'activité sismique, les complications liées aux conditions météorologiques, les incendies ou les inondations ou les autres problèmes opérationnels tels que les difficultés de forage et de production, les pannes de courant ou la défaillance d'un élément critique comme un treuil, un autoclave, un filtre-presse ou un broyeur; et les pénuries de main-d'œuvre inattendues, les grèves, l'opposition des communautés locales ou les blocus. Des événements de cette nature et d'autres accidents, conditions défavorables ou problèmes opérationnels dans les années à venir peuvent faire en sorte que la Société ne parvienne pas à atteindre les estimations, les prévisions et les perspectives de production actuellement envisagées. Si les estimations, prévisions ou perspectives de production de la Société s'avèrent incorrectes, cela peut avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934* (« Exchange Act »), tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et au Règlement 13a-15(b) du *Exchange Act*, la Société a procédé à une évaluation, sous la supervision et avec la participation de la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, de l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des CPDI de la Société au 31 décembre 2021. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et la mise en œuvre des CPDI étaient efficaces au 31 décembre 2021.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont également évalué l'efficacité des CIIF de la Société conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux règlements 13a-15 et 15d-15 du *Exchange Act* selon le cadre et les critères établis dans le « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* (« COSO ») de la Commission Treadway. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2021.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Le cabinet d'experts-comptables indépendant de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et a fourni un rapport d'audit daté du 24 février 2022 sur les CIIF de la Société en se basant sur le cadre et les critères établis dans le « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » publié par le COSO de la Commission Treadway.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Guy Desharnais, Ph. D., géo, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans le présent rapport de gestion qui n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS, dont : (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée), et (iii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS. Ces mesures ne sont pas nécessairement représentatives du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation tels que déterminés en vertu des IFRS. Puisque les activités d'Osisko se rapportent principalement aux métaux précieux, la Société présente les marges monétaires et les bénéfices ajustés puisqu'elle est d'avis que certains investisseurs utilisent ces éléments, ainsi que les mesures déterminées conformément aux IFRS, pour évaluer la performance de la Société comparativement à d'autres sociétés du secteur minier des métaux précieux, qui présentent leurs résultats d'une manière similaire. Toutefois, d'autres sociétés pourraient calculer ces mesures non conformes aux IFRS différemment.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) correspond aux produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) correspond à la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits. Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté aux rubriques *Survol des résultats financiers* et *Résultats du quatrième trimestre* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base

Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) est défini comme le bénéfice net (la perte nette) ajusté pour tenir compte de certains éléments : le gain (la perte) de change, les dépréciations d'actifs (incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part de la perte d'entreprises associées, la prime différée sur les actions accréditatives, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les frais de transaction, ainsi que d'autres éléments comme les gains (pertes) hors caisse. Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Pour les trois mois terminés les 31 décembre					
	2021			2020		
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	21 884	(57 107)	(35 223)	12 384	(8 399)	3 985
Ajustements :						
Dépréciation d'actifs	-	48 451	48 451	2 694	-	2 694
Perte (gain) de change	4	(53)	(49)	272	242	514
(Gain latent) perte latente sur placements	(6 143)	(527)	(6 670)	(1 414)	359	(1 055)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	883	402	1 285	3 342	381	3 723
Prime différée sur les actions accréditatives	-	(1 102)	(1 102)	-	-	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	7 180	(6 277)	903	1 593	577	2 170
Autre gain hors caisse	-	(4 306)	(4 306)	-	-	-
Frais de transaction (transaction par PCI)	-	-	-	706	2 747	3 453
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	23 808	(20 519)	3 289	19 577	(4 093)	15 484
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	166 807	166 807	166 807	166 093	166 093	166 093
Bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base	0,14	(0,12)	0,02	0,12	(0,02)	0,09

- (i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre					
	2021			2020		
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	77 282	(133 957)	(56 675)	24 931	(8 702)	16 229
Ajustements :						
Dépréciation d'actifs	4 400	122 250	126 650	34 298	-	34 298
Perte (gain) de change	186	489	675	(894)	242	(652)
(Gain latent) perte latente sur placements	(14 403)	(1 368)	(15 771)	(12 455)	(4 140)	(16 595)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	2 246	1 704	3 950	5 678	1 979	7 657
Prime différée sur les actions accréditives	-	(6 971)	(6 971)	-	-	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	24 695	(12 971)	11 724	2 750	1 010	3 760
Autre gain hors caisse	-	(4 306)	(4 306)	-	-	-
Frais de transaction (transaction par PCI)	-	-	-	982	2 747	3 729
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	94 406	(35 130)	59 276	55 290	(6 864)	48 426
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	167 628	167 628	167 628	162 303	162 303	162 303
Bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base	0,56	(0,21)	0,35	0,34	(0,04)	0,30

- (i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement). Représente le secteur de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (y compris des augmentations de production), le développement en temps opportun des propriétés minières à l'égard desquelles Osisko dispose de redevances, de flux, d'ententes d'écoulement ou d'investissements, les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les coûts de production, la valeur comptable des actifs, la capacité de continuer à verser des dividendes, les exigences de capital supplémentaire, les perspectives et occasions d'affaires, la demande future et les fluctuations des prix des matières premières (incluant les perspectives pour l'or, l'argent, les diamants et autres matières premières), et la conjoncture sur les marchés des devises et les marchés en général. En outre, les énoncés et les estimations (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves minérales, les ressources minérales et les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, de telle sorte que les résultats réels pourraient être sensiblement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes d'attribution des licences et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; le développement rapide, l'obtention de permis, la construction, le lancement de la production,

l'accroissement des activités (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; le dénouement défavorable des défis ou des litiges relatifs à l'obtention de titres, de permis ou de licence liés aux propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou des droits d'Osisko à ce sujet; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris la conversion des ressources en réserves et la capacité de remplacer les ressources; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis, et les mesures des différents gouvernements face à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces mesures et l'impact possible de la COVID-19 sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production); l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en phase de production); l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales par les propriétaires et les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les revenus de la Société et les actifs liés au statut SPEP; l'intégration des actifs acquis; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion ne sont pas garantis des rendements futurs et l'on ne devrait donc pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Osisko se fie aux renseignements publiés par des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »). Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont actuellement régies par le *Industry Guide 7* (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes du Guide 7. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon le Guide 7 et de façon générale, les sociétés américaines qui doivent se conformer au Guide 7 n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources

minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC conformément au Guide 7. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sandeep Singh

Sandeep Singh

Président et chef de la direction

24 février 2022

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko Itée
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Téléphone : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, directeur général

Osisko Développement Corp.
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0685
Télécopieur : (514) 940-0687
Courriel : info@osiskodev.com
Site Web : www.osiskodev.com

Administrateurs

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'honorable John R. Baird
Christopher C. Curfman
Candace MacGibbon
William Murray John
Pierre Labbé
Charles E. Page
Sandeep Singh

Dirigeants

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Sandeep Singh, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
secrétaire corporatif
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef
de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, relations avec les investisseurs

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Débentures convertibles : OR.DB (prix de conversion : 22,89 \$ / date d'échéance : 31 décembre 2022)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.